



Le Premier ministre lors des questions au gouvernement, le 14 octobre à l'Assemblée nationale.

Photo AFP

Taillant comme jamais dans les budgets, s'attaquant aux fondements de la Sécurité sociale

Le gouvernement, secoué par la crise de régime, obtient un répit de Bruxelles

Sécurité sociale et budget de l'Etat : deux votes à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a adopté, ce 28 octobre, avec 12 voix de majorité, le projet de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2015.

Pour : 270. Contre : 245.

Abstention : 51 (dont 34 PS).

Le texte prévoit notamment la mise sous condition de ressources des allocations familiales, remettant ainsi en cause un des principes fondateurs de la Sécurité sociale ; il ouvre également la voie au même principe concernant le remboursement des soins médicaux (seuls les assurés gagnant moins de 17 500 euros par an, pour un couple, seront exonérés des franchises médicales, lire page 4).

Le 22 octobre, le vote sur la première partie du budget de l'Etat (recettes) avait été plus serré encore. Pour : 266. Contre : 245.

Abstention : 56 (dont 39 PS).

Soit 10 voix seulement de majorité.

Y.L.

Yan Legoff

“C'est ce 29 octobre que la Commission européenne rend son premier avis sur le projet de budget transmis par le gouvernement Valls.

Une semaine auparavant, bien que sur le point de céder sa place à une nouvelle Commission qui prendra ses fonctions début novembre, elle s'était fendue d'une lettre, demandant des explications, exigeant des coupes supplémentaires pour respecter les traités et règlements européens que le gouvernement a lui-même signés. Le ministre de l'Economie, Michel Sapin, lui avait répondu : « On fait 21 milliards d'économies, c'est déjà pas si simple. »

“LA GAUCHE EN MIETTES”

Vingt et un milliards d'euros de coupes l'an prochain (50 milliards d'ici à 2017) dans le budget de l'Etat, des collectivités locales, dans les prestations sociales (dont les allocations familiales, lire page 4). Et cela pour financer, par le pacte de responsabilité, des exonérations fiscales et sociales sans précédent au bénéfice du patronat.

Le gouvernement, pour les imposer, a presque fait exploser le parti présidentiel, dans un contexte de rejet abyssal de la politique gouvernementale dans tous le pays. « La gauche est désormais en miettes », constate *Libération*. Le Premier ministre Valls revendique même la disparition pure et simple du PS dans une « formation commune des progressistes », en fustigeant « la gauche passiste ». Cela lui attire les répliques cinglantes du premier secrétaire du PS et du président de

l'Assemblée nationale, pourtant du même parti que lui. D'autres, comme le président PS du conseil général du Jura, vont même jusqu'à exiger publiquement sa démission !

“PSYCHODRAME” ENTRE PARIS ET BRUXELLES

Alors, pour ne pas précipiter la chute du gouvernement, il fallait sauver au moins les apparences, arracher un répit. Le 27 octobre, le ministre Sapin a donc répondu à la Commission européenne, en sortant de son chapeau 3,6 milliards d'euros de réduction supplémentaire du « déficit », mais sans coupes budgétaires, dit-il, en émettant des hypothèses sur une baisse des taux d'intérêt, sur une moindre fraude fiscale et sur une diminution de la contribution de la France au budget de l'Union européenne.

Et parce que la Commission de Bruxelles, comme toutes les institutions de l'Union européenne, est aussi en crise, elle fera semblant d'y croire, mais en exigeant des engagements redoublés de « réformes ». L'ex-Premier ministre François Fillon (UMP) peut bien dénoncer un « psychodrame ridicule » et des « changements bidon » apportés au projet de budget, la droite n'est pas en meilleur état.

“UN DÉSORDRE TERRIFIANT”

Conseiller politique de Sarkozy, le député UMP Henri Guaino dresse un tableau saisissant d'une crise de régime sans précédent depuis plus d'un demi-siècle. Il lance sur iTélé, jeudi 23 octobre : « Toute notre vie publique est en train d'exploser (...). Tout part à la dérive : toutes les institutions, tous les partis (...). Tout est dans un désordre

“Tout part à la dérive : toutes les institutions, tous les partis (...). Tout peut arriver, c'est la seule certitude.”



Henri Guaino, député UMP, conseiller de Nicolas Sarkozy, le 24 octobre, iTélé

terrifiant. » Et d'ajouter : « Pour la première fois depuis 1958, tout le monde à droite comme à gauche se demande si le mandat du président de la République ira à son terme, si la majorité ira à son terme. Tout peut arriver, c'est la seule certitude. »

« Tout peut arriver... C'est la terreur commune à bien des responsables politiques. C'est aussi celle, à l'autre bout de l'arc parlementaire, du « frondeur » Benoît Hamon, qui déclare le 22 octobre que la politique du gouvernement, dont il était encore ministre il y a deux mois, « menace la République »... La crise politique est telle que les tentatives des uns et des autres pour la conjurer finissent par l'accélérer !

HOLLANDE APPELLE À “L'UNITÉ DU PAYS”

« Tout peut arriver... Dans leurs pires cauchemars, le rejet ouvrier et populaire, qui s'exprime sur le terrain électoral par une abstention phénoménale, pourrait finir par

trouver un autre terrain : parmi bien d'autres, la grève des cheminots contre la « réforme ferroviaire », celle des pilotes d'Air France, ont déjà exprimé cette recherche...

Face à ce péril qui les affole tous, le centriste François Bayrou, à la radio le 26 octobre, appelle de ses vœux une dissolution de l'Assemblée nationale, suivie d'une sorte de grande coalition pour faire passer toutes les « réformes » : « Il ne serait pas difficile pour moi de travailler avec des hommes comme Alain Juppé d'un côté ou ceux qui viennent de s'exprimer autour de Manuel Valls. » Il se justifie : « Je ne pense pas que dans un pays qui est plongé dans une crise aussi profonde que la nôtre, on puisse mener la politique qui convient avec une majorité riquiqui, rétrécie. »

Le même jour, à Dijon, François Hollande, lance un appel à « l'unité du pays, alors que nous sommes dans un moment où tout est fragmenté, tout est divisé, tout est séparé, tout est exacerbé ».

A LA RACINE DE LA CRISE DE RÉGIME

« L'unité du pays » derrière les réformes, c'est pour lui, et pour tous les autres, une question centrale. François Hollande, en accédant au pouvoir, s'était fait fort de réaliser une sorte de « pacte social » avec les organisations syndicales autour de sa politique. La CFDT, comme toujours, a depuis le début offert ses services. Mais la CGT et la CGT-FO, avec la FSU et Solidaires, ont quitté la conférence sociale de juillet dernier. Cet échec des gouvernements Hollande successifs à mater les organisations syndicales est à la racine de la crise du régime tout entier.

Contre le pacte de responsabilité, la CGT-FO appelle à un "rassemblement national" le 16 décembre

Déclaration de la commission exécutive confédérale de la CGT-FO réunie le 24 octobre 2014

« Face à la dégradation continue de la situation économique et sociale en termes de salaires, d'emploi, de précarité, de protection sociale collective et de services publics républicains ;

Face à la rigueur budgétaire et aux attaques du gouvernement en matière de droits des chômeurs, de seuils sociaux, de travail le dimanche, de contrat de travail unique ou d'allocations familiales ;

Contre le pacte de responsabilité avec, d'un côté, 41 milliards d'euros d'aides globales non ciblées aux entreprises, d'un autre, 50 milliards de réduction des dépenses publiques et sociales qui auront un effet récessif accentuant la logique d'austérité ;

La commission exécutive confédérale décide d'un rassemblement national Force ouvrière en extérieur à Paris, le 16 décembre 2014.

Pour la commission exécutive, il s'agit, avec cette étape, de contribuer à tout moment à la construction du rapport de force nécessaire pour faire entendre les attentes et revendications des salariés actifs, chômeurs et retraités.

Dans la construction de ce rapport de force, d'autres initiatives seront discutées, y compris au congrès confédéral de Force ouvrière, dont une manifestation nationale et un appel à 24 heures de grève interprofessionnelle.

Adoptée à l'unanimité.
Paris, le 24 octobre 2014. » ■

Appel de la commission exécutive de l'union départementale CGT de l'Essonne

« Mis en place par le gouvernement en réponse aux exigences du patronat, le pacte de responsabilité, le projet de loi santé, la loi sur l'économie sociale et solidaire, la réforme territoriale s'attaquent d'une manière catastrophique, sous couvert de crise, aux fondements mêmes de notre protection sociale, aux services publics et à leurs valeurs fondatrices de justice et de solidarité (...).

Nous devons faire cesser cette politique d'austérité !

(...) La CE de l'UD CGT 91 se prononce :

- pour le retrait du pacte de responsabilité,
- pour l'abandon du projet de la loi santé que veut faire passer le gouvernement et précisément sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT) et le devenir du service public de santé,
- pour une augmentation importante et générale des salaires et des pensions,
- pour la création massive d'emplois partout, la titularisation de tous les précaires dans le public et le passage en CDI dans le privé...,
- contre toutes les atteintes aux libertés d'expression et d'action syndicale, et exige l'arrêt des répressions. » ■

Communiqué commun des unions départementales CGT, CGT-FO, Solidaires et FSU de Loire-Atlantique

« Il ne se passe plus une seule semaine maintenant sans que le gouvernement n'annonce, le plus souvent à la demande du Medef, de nouvelles agressions contre les salariés, retraités, chômeurs et jeunes.

Le gouvernement met en avant le "déficit" qui s'aggrave pour justifier les coupes importantes dans toutes les administrations, les services publics, la Sécurité sociale et les collectivités territoriales. Aujourd'hui c'est notre régime paritaire d'assurance chômage qui est sur la sellette.

Dans les faits, les 50 milliards d'euros d'économies prévus sur trois ans (21 milliards dès 2015) vont permettre de financer, dans le cadre du "pacte de responsabilité", les 40 milliards d'exonérations diverses au profit du patronat, à commencer par le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE) (...). Cette politique économique du gouvernement, voulue par la Commission européenne et décidée avec l'accord de la France, conduit à la paupérisation de nombre de salariés, retraités et jeunes et fragilise notre système de protection sociale et le service public républicain (...).

Les unions départementales CGT, CGT-FO, Solidaires et FSU de Loire-Atlantique considèrent au contraire que la croissance économique passe par la satisfaction de revendications urgentes, en particulier : — l'augmentation des salaires (bloqués dans de nombreux secteurs,

dont la fonction publique, depuis juillet 2010 et annoncés maintenus au moins jusqu'en 2017!) (...); — l'arrêt des licenciements, délocalisations et fermetures d'usine, la préservation des emplois industriels et publics ;

— le retour à la retraite à 60 ans à taux plein (...);

— l'arrêt de tous les accords dits de compétitivité qui détériorent les conditions de travail des salariés et amputent leur pouvoir d'achat.

Les unions départementales CGT, CGT-FO, Solidaires et FSU de Loire-Atlantique condamnent le pacte de responsabilité et en demandent le retrait (...).

Elles se félicitent de la décision prise par leurs confédérations ou fédérations de quitter la conférence sociale au mois de juillet dernier. Le but d'une organisation syndicale est de défendre les intérêts des salariés et non de mettre en œuvre la politique de récession du gouvernement (...).

Elles considèrent plus globalement que pour contrer le pacte de responsabilité et l'offensive généralisée qui touchent les salariés du privé comme du public, les chômeurs comme les jeunes et les retraités, il est temps d'y opposer une riposte d'ampleur qui suppose de construire, sous différentes formes possibles, en se donnant comme perspective la réussite d'une grande manifestation à caractère national, les conditions de la grève interprofessionnelle.

Nantes, le 17 octobre 2014 » ■

ÉDITORIAL

Contester ? Combattre ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

28 octobre, à l'Assemblée nationale : une majorité de « gauche » vote un budget de la Sécurité sociale qui ouvre une brèche majeure dans le régime de solidarité ouvrière conquis en 1945.

28 octobre, au Sénat : Manuel Valls confirme la volonté de son gouvernement de démanteler la République fondée sur la libre administration des communes et l'égalité des citoyens dans le cadre des départements.

Symboliquement, le gouvernement Hollande-Valls entrera dans l'histoire comme celui qui est allé le plus loin à rebours des conquêtes démocratiques de 1789-1793 et des conquêtes ouvrières de 1945.

Certes, cette politique de démantèlement s'impose dans une situation de crise ouverte, avec un gouvernement fragilisé et une majorité parlementaire qui se réduit comme peau de chagrin. Mais aussi longtemps qu'il est debout, il frappe et frappera avec une brutalité sans précédent. Combien de temps encore ?

Ancien ministre et nouveau « frondeur », Benoît Hamon a fait scandale en déclarant que « la politique menée (par le gouvernement — NDR) menace la République ». On ne saurait mieux dire. Mais on notera que, pour justifier leur vote d'abstention (et non le vote contre), les députés « frondeurs » expliquent à chaque occasion qu'ils ne sont pas dans l'opposition au gouvernement.

N'y a-t-il pas là contradiction ? Si la politique du gouvernement menace la République — et elle la menace —, si elle conduit au démantèlement de toutes les conquêtes ouvrières — et elle y conduit —, quelle autre position sinon : tout faire pour l'arrêter, l'arrêter tout de suite, avant qu'il ne reste plus rien de l'édifice des conquêtes ouvrières et démocratiques ?

Le petit jeu qui a eu lieu ces jours-ci entre le gouvernement Hollande-Valls et l'Union européenne nous rappelle les règles des traités européens : tout est subordonné à la dictature des marchés. La « bonne nouvelle » du début de semaine, c'était, paraît-il, que les banques françaises ont passé victorieusement les tests de la Banque centrale européenne (BCE). Traduisons : des milliers de milliards d'euros ont été injectés pour renflouer les banques après la crise de 2008-2009 ; grâce à quoi, la Bourse, en pleine euphorie, bat aujourd'hui record sur record ; une nouvelle bulle spéculative est en train de se constituer ; quand elle éclatera — ce qui ne saurait tarder — une nouvelle crise provoquera un nouvel effondrement des banques ; au nom de quoi, sur ordre de la BCE et du FMI, à nouveau, des milliers de milliards seront détournés vers les banques et la spéculation, tandis que des millions d'emplois seront détruits et les budgets publics encore plus amputés au nom du remboursement de la dette et des déficits !

Ne faut-il pas bloquer cette machine infernale, tout de suite ?

Historiquement, « la Fronde » resta enfermée dans les institutions de la monarchie qu'elle contestait sans les remettre en cause. Le dénouement vint plus tard, dans la grande rupture qui vit la Révolution française mettre à bas la monarchie.

Aujourd'hui, l'heure n'est pas à « contester » la politique du gouvernement, mais à la combattre pour la défaire. Rompre avec l'Union européenne, les institutions de la Ve République et le capital financier dont elles sont l'instrument ; rompre avec le gouvernement Hollande-Valls, servile exécutant de la classe capitaliste et de ses institutions : il n'y a pas d'autre voie.

Ils ont dit...



Laurent Berger (CFDT) félicite le gouvernement : « Des mesures positives ont été prises, notamment le pacte de responsabilité »

Décidément, le gouvernement peut dire merci à Laurent Berger qui ne perd pas une occasion de dire le bien qu'il pense de sa politique. Le secrétaire général de la CFDT a déclaré, lundi 27 octobre sur RMC : « Des mesures positives ont été prises, notamment le pacte de responsabilité et le CICE. » Le CICE, c'est le crédit d'impôt compétitivité emploi, au bénéfice des patrons, qui doit atteindre un montant de 20 milliards d'euros par an. Il fait partie du pacte de responsabilité, d'un montant de 41 milliards d'euros annuels, qui comprend également d'autres exonérations fiscales et sociales pour le patronat. C'est pour le financer que le gouvernement sabre, notamment, dans les allocations familiales ! Ce positionnement répété du dirigeant de la

CFDT renforce la colère de très nombreux militants CGT, après la réunion commune, début octobre, du bureau confédéral de la CGT et de la commission exécutive nationale de la CFDT. « Vous avez vu le compte rendu de cette rencontre, dit l'un d'eux. La CFDT a soutenu l'ANI, la réforme des retraites, le pacte de responsabilité, la réforme ferroviaire... et s'en est pris violemment à la grève des pilotes d'Air France. Tous les jours, le gouvernement annonce de nouvelles régressions. Ne faudrait-il pas combattre ce gouvernement, au lieu de rechercher la reconnexion syndicale avec ceux qui soutiennent sa politique ? On nous dit qu'il faut rechercher ce qui nous rassemble et non ce qui nous divise. Mais où va-t-on, avec ce type d'approche ? Ne va-t-on pas perdre de vue l'essentiel ? » ■

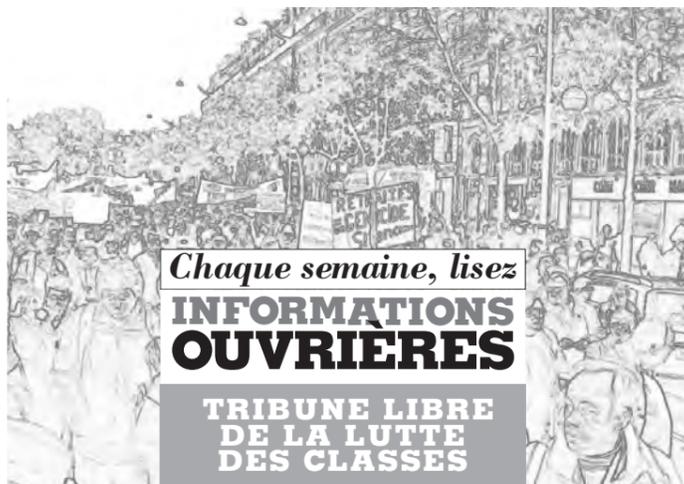


Le Medef presse le gouvernement de tenir bon face à la crise politique

« Il faut désormais que le gouvernement (...) avance sans état d'âme, résolument et en cohérence.

Il n'est plus temps de ménager la chèvre et le chou. »

(Déclaration de Pierre Gattaz, président du Medef, le 26 octobre, avec les présidents des organisations patronales CGPME et UPA)



Chaque semaine, lisez
INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE
DE LA LUTTE
DES CLASSES

Après les allocations familiales, les remboursements de soins

Une modulation en cache-t-elle une autre ?

Nicole Bernard

Par 18 voix contre 11, l'Assemblée nationale a voté, vendredi 24 octobre au soir, ce que le journal *Le Monde* (27 octobre) appelle « une réforme historique des allocations familiales ». On peut parler, plutôt, d'une « contre-réforme », tant la modulation selon les revenus est contraire aux fondements de la Sécurité sociale. Cette mesure, visant à réduire de 800 millions d'euros les prestations familiales, fait partie du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), dont le vote global, en première lecture, est intervenu le 28 octobre.

Devant le tollé provoqué par son projet, la ministre a tenté de se justifier, au cours de la séance du 21 octobre, en se réclamant, toute honte bue, de l'ordonnance du 4 octobre 1945 qui a institué la Sécurité sociale ! M^{me} Touraine a trouvé une phrase, dans la discussion de juillet 1945, selon laquelle la Sécurité sociale aurait pour objectif « de prélever sur le revenu des individus favorisés les sommes nécessaires pour compléter les ressources des travailleurs ou familles défavorisées ». Cette phrase n'a strictement rien à voir avec le droit aux prestations.



Marisol Touraine.

Pour satisfaire aux exigences du pacte de responsabilité, le gouvernement est en train de détricoter la Sécurité sociale.

Toute contente de sa trouvaille, elle se garde bien, en revanche, de citer l'article 1 de ladite ordonnance : « Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. » Cet article la confond, car il est net et sans bavures. La Sécurité sociale n'a pas comme but de « redistribuer du revenu » mais de « couvrir les charges de famille ». Et les effets de tribune n'y changeront rien !

Sur sa lancée, M^{me} Touraine s'engage solennellement : « Il est vain d'imaginer que, demain, viendrait la modulation des remboursements en matière de santé, en fonction des revenus. Cela n'a strictement rien à voir. »

Ah bon ? Or, précisément, le gouvernement a présenté un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour supprimer les franchises médicales aux assurés bénéficiant de l'aide à la complémentaire santé.

De quoi s'agit-il ? Les franchises médicales, créées par la loi Douste-Blazy de 2004, et renforcées en 2008, sont une ponction inadmissible sur les remboursements de la Sécurité sociale.

Elles sont déduites des remboursements chaque fois qu'un patient va voir le médecin, se fait délivrer des médicaments, doit faire des analyses biologiques ou prend un moyen de transport pour aller à l'hôpital. Ce qui veut dire que les plus malades sont les plus touchés.

Loin de supprimer ces franchises, le gouvernement décide d'en exonérer les seuls assurés qui bénéficient de l'aide à la complémentaire santé, c'est-à-dire dont le revenu est inférieur à 17 500 euros par an pour un couple. Bien sûr, on ne va pas déplorer la suppression des franchises pour les assurés les plus défavorisés. Il n'empêche que cette mesure ouvre la voie à une modulation des remboursements maladie selon les ressources (1).

Que va trouver M^{me} Touraine la prochaine fois ? Rien ne peut camoufler la réalité : pour satisfaire aux exigences du pacte de responsabilité, le gouvernement est en train de détricoter la Sécurité sociale. ■

(1) Sans compter que, pour bénéficier de cette exonération de franchise, il faudra payer l'adhésion à une assurance complémentaire, que l'aide à la complémentaire santé, d'un montant de 350 euros par an pour un assuré âgé de plus de 60 ans, ne compense que très partiellement.

ILS ONT DIT

Photos AFP



Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière (FO), craint que la modulation des allocations familiales selon les revenus n'ouvre la porte à une logique similaire pour l'assurance maladie.



Le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, a jugé cette modulation « contraire à l'esprit même de la Sécurité sociale. On met fin à l'universalité des droits. »

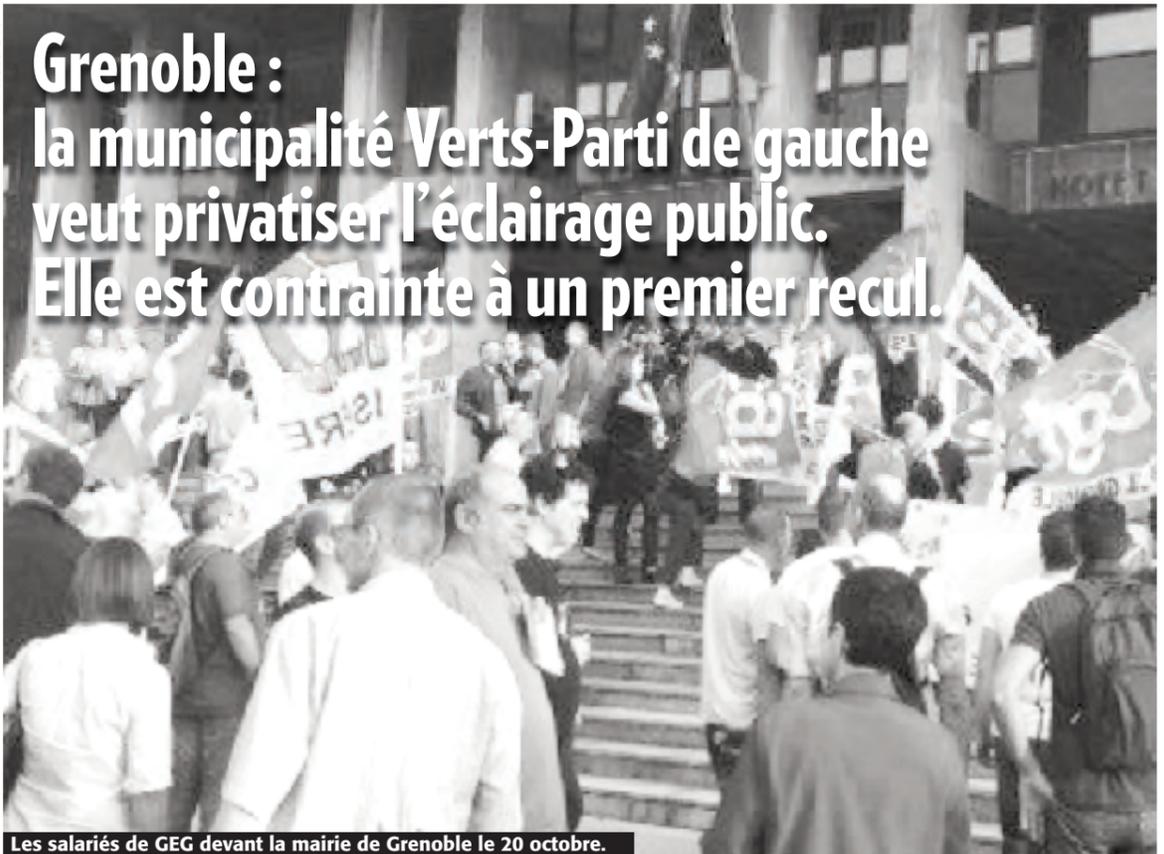


La députée Jacqueline Fraysse, pour le PCF, a déclaré à l'Assemblée nationale : « Cette décision porte atteinte au principe même de la Sécurité sociale héritée du Conseil national de la Résistance. La Sécurité sociale constitue un droit social, une assurance sociale pour tous. »



Et les députés PS « frondeurs » ? Les uns, comme Benoît Hamon, Fanélie Carrey-Conte, ont dénoncé la modulation, alors que d'autres, comme Laurence Dumont, l'encouragent.

Photo DR



Les salariés de GEG devant la mairie de Grenoble le 20 octobre.

Grenoble : la municipalité Verts-Parti de gauche veut privatiser l'éclairage public. Elle est contrainte à un premier recul.

La municipalité, dirigée par Europe Ecologie-Les Verts et le Parti de gauche, et son maire, Eric Piolle, ont été contraints de reculer dans leur tentative de confier à Bouygues et à Vinci l'éclairage public de la ville, face à la mobilisation des personnels de Gaz Electricité de Grenoble, une société d'économie mixte détenue majoritairement par la ville.

Le 14 octobre dernier, l'intersyndicale CGT, FO et CGC de Gaz Electricité de Grenoble (GEG), une société d'économie mixte (SEM) dans laquelle la ville est majoritaire, fait savoir que l'éclairage public sera confié non plus à GEG mais à un consortium privé réunissant Bouygues et Vinci. Immédiatement, plusieurs centaines de salariés se dirigent vers la direction, où l'information leur est confirmée.

Dans la presse locale, les groupes du conseil municipal de Grenoble se sont rejoints la responsabilité de la situation (1). Cependant, lors de la commission d'appel d'offres, les conseillers de la majorité (Europe Ecologie-Les Verts et Parti de gauche), le représentant de la liste PS-PCF et celui de l'UMP ont unanimement confié l'éclairage public à ces deux sociétés du CAC 40 !

«Voilà ce que vous faites maintenant que vous êtes aux affaires !», «Menteurs !», «Démission !»

Les syndicats de GEG ne s'y sont pas trompés. L'intersyndicale CGT, FO et CGC a appelé les personnels à se rassembler devant le conseil municipal lundi 20 octobre, pour que la délibération entérinant le vote de la commission ne soit pas adoptée. Plus de 300 manifestants avec les drapeaux FO, CGT et CGC sont présents, scandant « Non à la délibération » et « Fristot démission » (Vincent Fristot, EELV, actuel président de GEG). Pendant qu'une délégation est reçue, les slogans continuent, les élus qui passent sont sifflés. *L'Internationale* est même entonnée. L'unité des syndicats est saluée.

De retour, la délégation informe que le maire maintient la délibération. Huées et sifflets redoublent. Les manifestants entrent dans le hall de la mairie. Les responsables syndicaux peuvent présenter leur revendication au conseil. Le maire confirme la présentation de la délibération, affirmant qu'il ne peut pas faire autrement.

Lorsqu'un élu de la majorité EELV se lance dans une longue chronique historique de la distribution du gaz et de l'électricité à Grenoble, la tension monte chez les travailleurs dont le nombre a encore augmenté. Des militants de EELV sont verbalement et fer-

mement pris à partie : « Voilà ce que vous faites maintenant que vous êtes aux affaires ! », « Menteurs », « Démission »...

Soudain, les lumières s'éteignent dans tout le bâtiment, et la salle du conseil est envahie.

Une demi-heure plus tard, la délégation intersyndicale, qui a de nouveau rencontré le maire, annonce, sous les applaudissements, que la délibération ne sera pas soumise au vote.

Le lendemain, le maire, dans un communiqué, annonce « le report de la délibération concernant l'éclairage public, afin de donner plus de temps au dialogue pour répondre aux inquiétudes légitimes quant à l'avenir de l'entreprise GEG ».

Au conseil municipal du 27 octobre, il dénonce, sans donner plus de précisions sur l'avenir de la délibération, « le coup de force » des personnels qui avaient envahi le conseil la semaine précédente.

Correspondants ■

(1) Les élus EELV-PG et le maire, Eric Piolle, ont rappelé que GEG, autrefois régie municipale, est devenue une SEM (détenue à 51 % par la ville, à 42 % par GDF Suez), sous la municipalité d'Alain Carignon (ancien ministre et maire RPR de Grenoble entre 1983 et 1995), choix maintenu par les municipalités successives de Michel Destot (PS), sans préciser toutefois que beaucoup d'entre eux en ont été partie prenante de 1995 à 2008 !

INTERVIEW



Photo correspondant

La parole à...

Yves Zarb, secrétaire du syndicat FO de GEG et délégué du personnel

Quelles seraient les conséquences du passage à Bouygues et Vinci de l'éclairage public de Grenoble ?

Malgré des assurances de la direction, il peut y avoir des licenciements. Neuf départs en retraite anticipée sont prévus. Quatorze postes seraient redéployés.

«L'unité des trois syndicats (FO, CGT et CGC) a été déterminante»

Le service de Bouygues-Vinci ne peut pas être l'équivalent de celui que nous assurons (...).

Pourquoi, selon toi, le maire a-t-il changé d'avis ?

La détermination des personnels qui a conduit à l'intrusion dans le conseil municipal a fait reculer le maire. L'unité des trois syndicats (FO, CGT et CGC) a été déterminante pour les personnels. On a retrouvé l'unité syndicale. Cette entreprise a une âme comme au temps de la grande régie et de la solidarité entre agents.

En 2015, la nouvelle métropole aura la compétence de l'énergie. Y a-t-il

des répercussions à attendre ?

La « réforme territoriale » engendre des « économies », en particulier de personnels, aux dépens des postes et des services rendus. Des inquiétudes se manifestent chez les personnels. De même, l'éventualité d'un retour en régie municipale soulève des interrogations, comme l'avenir des activités extérieures de la SEM (société d'économie mixte — NDLR) ou le dédommagement substantiel des actionnaires privés. Au bout du compte, pour nous, l'essentiel, c'est la préservation des emplois et du statut.

Propos recueillis le jeudi 23 octobre ■

(Yves Zarb était accompagné par deux de ses camarades.)

INTERVIEW

Grève des agents territoriaux à Saint-Denis

Laurent Barthel, secrétaire général du syndicat FO des territoriaux de Saint-Denis

Vendredi 3 octobre, 250 agents des écoles étaient en grève. Peux-tu nous expliquer ce mouvement ?

A la rentrée, les agents nous ont sollicités. C'est le ras-le-bol ! Il y a un manque d'effectifs énorme. Juste dans les écoles, il manquait quarante personnes ! Les agents sont déjà épuisés. Nous avons réuni les collègues qui ont décidé la grève pour dire : « Il est évident que la municipalité est dans l'incapacité technique d'appliquer cette réforme. Et de fait, elle ne doit pas être appliquée ! Maintenant, ça suffit ! » Résultat : 250 agents des écoles étaient en grève, soit une grande majorité. Et 150 étaient présents au rassemblement devant la mairie. Le maire n'a pas voulu nous recevoir. Face au refus, nous avons décidé de rentrer massivement dans la mairie pour aller discuter avec les agents des services administratifs.

Du coup, l' élu à l'enseignement est venu nous chercher dans les étages pour nous faire des annonces. Il nous a dit : « On comprend les problèmes, vous avez raison, on pensait n'avoir que 10 à 20 % d'enfants supplémentaires dans le périscolaire par rapport à l'an dernier. Finalement, c'est au moins 40 % en plus. » L' élu a annoncé neuf postes supplémentaires de remplaçants et la mise en place d'un protocole pour « prioriser les tâches d'entretien » lorsqu'il y a des agents absents non remplacés. Neuf postes, c'est une avancée à mettre au compte de la mobilisation, mais cela ne règle pas les problèmes. Et puis, ce protocole, c'est une méthode pour nous associer à décider de comment gérer avec le manque de personnel.

Comment vois-tu la suite ?

Le manque de personnel, c'est dans tous les services. Par exemple, on manque tellement de personnel que dans au moins 50 % des crèches de Saint-Denis, les normes d'encadrement ne sont pas respectées. Dans un cas, il manque même une directrice de crèche ! Si je donne cet exemple, c'est pour te dire que dans les autres services aussi, ils veulent se mobiliser. Alors, maintenant, on va réunir les agents et on décidera ensemble de ce que l'on fait.

Le 19 novembre se tiendra une conférence nationale à Paris pour l'abrogation des décrets Peillon-Hamon sur les rythmes scolaires, à l'initiative du SNUDI-FO avec les fédérations des personnels enseignants (FNEC FP-FO) et territoriaux (FSFS-FO), avec délégation chez la ministre. Qu'en penses-tu ? C'est une bonne initiative. Nous allons envoyer une délégation. J'essaierai d'en faire partie.



“Ce qu'il nous faut, c'est la vraie grève jusqu'au retrait du pacte de responsabilité ! Et dans l'unité syndicale”

Dans Informations ouvrières, n° 323, la responsable FO des territoriaux de Saint-Brieuc faisait le lien entre la réforme des rythmes scolaires et le pacte de responsabilité. Partages-tu ce point de vue ?

Evidemment ! La cohérence, c'est l'austérité ! C'est une coupe énorme dans les budgets. A Saint-Denis, la mairie (PCF) nous dit qu'elle va « devoir » faire 22 millions d'euros d'économies d'ici à 2016 (11 millions en 2015 et 11 millions en 2016) en application du pacte de responsabilité. Cela correspond à un tiers du budget de gestion du personnel ! Tous nos problèmes vont s'amplifier ! La mairie va sûrement décider de privatiser encore d'autres services. D'ailleurs, on leur a demandé des garanties à ce sujet, ils refusent de nous en donner !

Comment penses-tu que l'on pourra résoudre ces problèmes ?

Il faut supprimer ce pacte, il faut son retrait ! Il faut arrêter d'écouter Bruxelles qui dicte cette politique de casse de nos acquis, notamment par la privatisation des services publics. Dans de nombreuses communes, il n'y a plus de bureaux de poste, plus d'écoles...

Ce que je vois, c'est que plus il y a d'économies sur les services publics, plus le pays dysfonctionne.

En revanche, les patrons, eux, on leur fait des cadeaux ! Et puis, dès qu'ils se mobilisent un peu, le gouvernement cède à leurs caprices. Mais pour nous ; les salariés, le gouvernement résiste. Ce qu'il nous faut, c'est la vraie grève, la grève générale jusqu'au retrait du pacte de responsabilité ! Et dans l'unité syndicale, ce serait mieux.

Un appel est lancé par des militants ouvriers de différentes organisations pour la tenue d'une large conférence pour l'unité, la résistance, la défense des intérêts des travailleurs, la démocratie.

Il s'agit de discuter, nous dit l'appel, de « comment (...) agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le “pacte de responsabilité” qui concentre la politique de rigueur (d'austérité) ». Cent quatre-vingt-quinze premiers signataires s'y associent. Souhaites-tu t'y associer ? Souhaiterais-tu participer à la conférence ?

Je suis d'accord, je signe cet appel. Je souhaite participer à cette conférence.

Propos recueillis par
Adrien DUQUENOY ■

INTERVIEW

“Nous sommes tous contre le pacte, donc il faut que l'on se retrouve dans un mouvement énorme”

Muriel Monville, secrétaire CGT des Finances publiques (Savoie)



“Nous défendons nos emplois, nos statuts, mais c'est le service public que nous défendons”

Quelles sont les mesures découlant du pacte de responsabilité qui frappent le ministère des Finances, et plus particulièrement en Savoie, et qui frappent les contribuables ?

C'est déjà au niveau des emplois. Avant le pacte de responsabilité, il y a eu 30 000 emplois supprimés à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) entre 2002 et 2013, cela correspond à la population d'Aix-les-Bains. Cela signifie des services affaiblis, à saturation, des missions qui ne sont plus faites, des priorités imposées dans certains domaines.

Par exemple, pouvez-vous nous expliquer quelles sont les missions qui ne peuvent plus être accomplies ?

Nous n'avons plus les moyens d'assumer les contrôles comme ils étaient faits avant 2002. Avec la dématérialisation qui est imposée par les coupes budgétaires, les personnes peuvent rectifier leur impôt directement par Internet. On n'a plus suffisamment de monde dans les services de gestion pour pouvoir contrôler le tout. Du point de vue de la fraude fiscale, cela devient un véritable problème, il y a des priorités imposées dans la gestion des dossiers.

Du point de vue du réseau, nous sommes en pleine restructuration. On nous annonce six suppressions de trésoreries d'ici à 2019. Chamoux doit être rattaché à la Rochette, Saint-Pierre-d'Albigny à Montmélian, La Chambre ou Aiguebelle à l'une ou à l'autre, Albens à Aix-les-Bains qui a perdu la trésorerie hospitalière, qui se trouve dorénavant à Chambéry, Grésy-sur-Isère à Albertville et ensuite, en 2017, toutes les trésoreries hospitalières seront rattachées à Chambéry. Cette restructuration est nationale, 750 postes de C4 (comptables) sont supprimés nationalement. En Savoie, certaines trésoreries fonctionnent déjà en gestion mixte (un trésorier pour deux trésoreries). On se rend bien compte que cela a une relation directe avec le pacte de responsabilité et la réforme territoriale, dont l'objectif vise à la suppression des départements et des communes par le développement d'intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Pour les usagers, c'est moins d'accueils de proximité. Déjà, aujourd'hui, c'est difficile, avec les suppressions d'emplois, d'accueillir les usagers correctement ; on a des comptes à rendre sur la durée de réception, alors que les gens ont de plus en plus de mal à nous joindre par téléphone. Avec les nouvelles mesures fiscales, de plus en plus de monde vient, et on est de moins en moins en mesure de répondre à la demande. La suppression des trésoreries de proximité ne fera qu'aggraver les choses. Même s'il y a de la violence, c'est surtout la misère que l'on ressent ; des gens qui sont au bord de la rupture menacent de se suicider, des gens qui n'ont plus les moyens, surtout avec la réforme fiscale récente (exemple des personnes âgées ayant perdu la demi-part et des conséquences sur la taxe d'habitation, sur la taxe foncière, sur les transports, pour les aides diverses, etc.). Nous ne sommes pas des assistants sociaux, mais les gens ont de plus en plus besoin d'aide, de trouver des solutions. Il

ya de plus en plus de demandes de remise gracieuse, de plus en plus de demandes de délai de paiement. Les dossiers de surendettement augmentent également. Nous avons un collectif des trois fonctions publiques au niveau de l'union départementale CGT : territoriaux, hôpital, Etat. Nous essayons de travailler ensemble et d'expliquer aux usagers que ce qui nous touche les touche également. Et le danger, c'est qu'un service public gratuit puisse devenir un service privé payant demain. La réforme territoriale aura un impact global.

Mais en défendant vos emplois, vous défendez les intérêts des usagers ?

Nous défendons nos emplois, nos statuts, mais c'est le service public que nous défendons. Les usagers, les citoyens doivent être conscients que nous sommes tous touchés. Et au ministère des Finances, nous sommes censés « donner l'exemple » : pas d'augmentation de salaire depuis 2010 et gel du point d'indice jusqu'en 2017, suppressions d'emplois, etc. C'est la crise, disent-ils, donc il faut donner l'exemple (...).

A votre avis, comment combattre pour le retrait du pacte de responsabilité ? La CGT et FO ont quitté la conférence sociale en juillet, avec raison. Ne pensez-vous pas qu'il revient aux organisations syndicales de ne pas s'insérer dans le « dialogue social » pour mettre en place le pacte ?

Je suis pour le retrait du pacte de responsabilité. Il faut s'en prendre au pacte de responsabilité et ne pas décliner des choses qui le rendraient valide. Si on négocie sur des points du pacte, cela revient à accepter sa signature. La première chose à faire, c'est de demander le retrait et de ne pas discuter sur les points qui y sont attachés.

Je vous remets un appel signé par des militants syndicaux, politiques, des élus, afin de combattre pour l'unité (« appel des 160 » – NDLR). Seriez-vous d'accord pour le signer ? Il s'appuie sur la lutte des classes commune à tous les militants (les grèves) et propose d'organiser l'unité pour le retrait du pacte de responsabilité, quelle que soit notre organisation.

Nous avons besoin d'être ensemble pour tout ce que l'on défend, salaires, emplois. Nous sommes tous contre le pacte, donc il faut que l'on se retrouve dans un mouvement énorme. Souvent, on se retrouve par secteur, alors que le but, c'est de se mettre tous ensemble, vu la gravité contre la protection sociale et d'autres mesures. Je vais lire le texte et en discuter. Dans tous les cas, c'est une honte d'entendre les hommes politiques affirmer que les syndicats et les travailleurs en grève « prennent en otage la population ». On est un nombre conséquent à être touchés par ces mesures ; c'est dommage de ne pas arriver à faire l'unité.

Propos recueillis par
nos correspondants ■

En bref...

Le chômage atteint un nouveau record

Un nouveau record du chômage pour la mi-mandat de François Hollande : en septembre, 3,43 millions de demandeurs d'emploi sans activité pointaient à Pôle emploi en métropole.

Pôle emploi a accueilli en septembre 19 200 nouveaux inscrits (+ 0,6 %) en catégorie A (sans aucune activité), a annoncé, le 24 octobre, le ministère du Travail. La hausse est encore plus nette en incluant les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (+ 50 200, + 1 %), pour un plus haut historique de 5,13 millions.

En septembre, la situation s'est dégradée dans toutes les classes d'âge.

Ainsi, chez les jeunes, le chômage a augmenté de 0,4 %.

Pour les chômeurs de longue durée, inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, ils sont + 1,5 % sur un mois et + 10 % sur un an. Ils représentent 43 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Chronique

POLITIQUE

La révolte des élus s'amplifie

André Yon

Un responsable départemental de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) — un parmi bien d'autres —, s'adressant à ses collègues maires, les exhorte à répondre à l'appel de leur congrès national à se rassembler face au gouvernement, à Paris, le 28 octobre : « *Fait inhabituel, deux représentants de l'AMF (Association des maires de France — NDLR) étaient présents et ont souligné la gravité de la baisse des dotations et la nécessité de s'y opposer tous ensemble, ruraux et urbains, pour sauver nos communes.* » Chacun le comprend, il s'agit d'un mouvement qui, prenant appui sur cette initiative du 28 octobre, continuera de se dresser contre le gouvernement Hollande-Valls-Lebranchu. Au moment où s'élaborent les budgets des communes, s'abattent une à une les nouvelles coupes découlant du pacte de responsabilité. Le « fonds d'amorçage », débloquent pour tenter de faire passer la réforme des rythmes scolaires, devait être reconduit. Il est supprimé ou réduit de moitié ! Conséquence : communes et parents devraient payer ! Les agences de l'eau, déjà rançonnées en 2014 de 240 millions d'euros, viennent d'apprendre qu'elles devaient amputer de nouveau leurs budgets des trois années à venir : 38 postes supprimés dans un premier temps, détérioration des conditions de fonctionnement des stations d'épuration dans un second et, dans un troisième, augmentation du prix de l'eau pour les communes, avec, en bout de chaîne, les consommateurs ! Les élus et la population de chaque commune découvrent le montant de leur part des 3,7 milliards que le gouvernement a décidé de retenir sur leurs dotations : 1,5 million à Montluçon (Allier), 2,2 millions aux Lilas et 6,6 à Pantin (Seine-Saint-Denis), etc. Quelles conséquences en termes de hausses d'impôts, de suppressions de postes et de services, d'augmentation des tarifs ou de fin de la gratuité ? Par ailleurs, les maires des Bouches-du-Rhône ont annoncé ce dimanche 26 octobre leur refus de mettre en place la métropole que prétend leur imposer la ministre Lebranchu, qui a, une nouvelle fois, refusé de les entendre. Encore une fois ! Austérité et réforme des collectivités territoriales vont de pair et concourent à déposséder les communes de leur souveraineté et de leur capacité à protéger leurs habitants. En ce sens, le rassemblement organisé par l'AMRF ce 28 octobre apparaît comme une étape d'un soulèvement général dans un pays attaché à l'héritage de la Révolution française.

RÉFORME TERRITORIALE

28 octobre : rassemblement au Sénat à l'appel de l'Association des maires ruraux de France

Délibération du conseil municipal de Saint-Jean-La-Vêtre (Loire), extraits

“Le conseil municipal demande l'abrogation de la loi métropoles, le retrait du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République”

Lors du conseil municipal de notre commune, convoqué ce vendredi 24 octobre 2014, une délibération a été adoptée en soutien au conseil général et à son maintien dans l'organisation territoriale.

« Considérant que parallèlement à la décision de supprimer les conseils généraux, la volonté est clairement de dissoudre les communes dans l'intercommunalité par la raréfaction des ressources, par des mesures indirectes ou obligatoires, comme de nouveaux transferts obligatoires de compétences, et par une aggravation de l'intercommunalité forcée puisque le projet de loi parle d'une élévation du seuil de 5 000 à 20 000 habitants (...); Considérant que les conséquences sociales sur les agents publics transférés d'une administration à l'autre et parfois obligés de quitter leurs communes seraient majeures et coûteuses (...);

“Le conseil municipal décide de s'associer au rassemblement à l'appel de l'AMRF”

Le conseil municipal délibère et réaffirme :

- son opposition ferme à la suppression du conseil général (...);
- son attachement aux services départementaux et à l'action de ses agents (...). En conséquence, le conseil municipal — demande l'abrogation de la loi instaurant les métropoles, le retrait du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- décide de s'associer au rassemblement à l'appel du congrès national de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) devant le Sénat ce 28 octobre en y envoyant une représentation de notre commune (Jacqueline Marcuccilli est désignée pour nous représenter) ;
- décide de communiquer cette résolution à la population en lui demandant de la contresigner pour la soutenir. Adoptée à l'unanimité »

Correspondant ■



Ce mardi 28 octobre, 200 maires de plusieurs dizaines de délégations départementales de l'Association des maires ruraux de France se sont rassemblés au Sénat à l'occasion de la présentation par Manuel Valls de son projet de loi de réforme territoriale.

Photo correspondant

Billet

Entendu au congrès de l'Association des maires ruraux de France

Un fait qui s'est produit au congrès de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) m'est revenu en mémoire, qui intéressera les lecteurs. Un économiste avait été invité, Pierre Larrousturou, pour exposer sa conception de l'économie mondiale et des moyens pour assurer le financement des collectivités territoriales. Il a avancé cinq propositions (sortir du dumping social avec un impôt européen sur les bénéficiaires, en finir avec les paradis fiscaux, mettre en place des critères sociaux européens et un pacte européen pour l'énergie, le climat, le pouvoir d'achat).

Quand il a expliqué que toutes ces mesures pouvaient être appliquées immédiatement sans toucher aux traités européens, le président de séance, Denis Durand (président des maires ruraux du Cher et membre du Comité des finances locales) l'a interrompu en ces termes : « *Je suis en désaccord, car tout cela, pour être effectif, nécessite au préalable de changer les traités européens et on a les moyens de pouvoir le faire.* » Effectivement, le préalable à tout changement nécessite d'abroger les traités européens dont le cœur est la baisse du coût du travail !

Albert DAL POZZOLO ■

Lu dans la presse

(Extraits d'un article du *Bien Public*, Côte-d'Or)

Partant du rassemblement qui se tient ce mardi 28 octobre devant le Sénat à l'appel de l'Association des maires ruraux de France, au moment même où Manuel Valls prononce son discours sur la réforme territoriale, l'article du *Bien Public* (27 octobre) fait état du rejet de la réforme territoriale par des maires ruraux de Côte-d'Or.

“Il faut que l'on m'explique comment les communes peuvent être trop dépendantes”

« Des Côte-d'Oriens seront présents comme Bruno Bethenod, président de l'antenne locale des maires ruraux. “Les élus ruraux en ont marre d'être méprisés, d'être les serfs de la République. On se moque du peuple”, tempête le maire d'Arceau. “Aujourd'hui, on est dans la réforme, dans une pensée unique (...).” Dernier exemple en date qui a fait bondir le maire d'Arceau : le rapport de la Cour des comptes sur le fait que les “intercommunalités et les communes seraient trop dépendantes”. “Il faut savoir que la Cour des comptes attaque les collectivités avec une étude qui prend appui sur seulement 67 communes sur 36 700 en France (...), souligne Bruno Bethenod. “Dans son

pré-rapport, elle dit elle-même que compte tenu de l'imparfaite qualité et fiabilité des données, son étude ne vaut rien, et que les données ne rendent pas compte des dépenses associées aux politiques publiques. Ce qui limite l'analyse de la dépense locale.”

Il ajoute : “Le prélèvement global de l'impôt en France sur le PIB, est de 44,6 %. Sur ce total, seulement 5,4 % proviennent des communes qui participent à 70 % de l'investissement. Il faut que l'on m'explique comment les communes peuvent être trop dépendantes...” Sur le fond de la réforme ? “On ne parle que d'égalité, de nombre, il faut, par exemple, que l'on soit tous 20 000 habitants. Et l'équité ? La France n'est pas une vaste plaine : il y a des déséquilibres géographiques, sociaux...”, détaille l'élu. “Il n'y a aujourd'hui que deux mots : population et métropole. Cela fait longtemps que l'on a oublié l'aménagement du territoire. Dans leur très grande majorité, les communes sont bien gérées. On ne coûte pas cher...” »

MONTPELLIER

“Le conseil d'agglomération vient de valider le passage de l'agglomération en métropole”

Communiqué des comités de Montpellier du POI (extraits)

« Ce vendredi 24 octobre, le conseil d'agglomération vient de valider le passage de l'agglomération en métropole (...). Si ceci est la conséquence de l'immense tromperie d'un Saurer (maire actuel de Montpellier, ex-PS — NDLR), hier faisant campagne contre la métropole et aujourd'hui chantre de la réforme territoriale, il est nécessaire d'engager une large discussion sur la responsabilité des dirigeants de gauche dans cette affaire. D'abord, responsabilité des dirigeants du PS (Moure comme les autres) qui n'ont aucune politique autre que celle dictée par l'Union européenne et le gouvernement Hollande-Valls. Cela, surtout dans le département de l'Hérault, ne surprend personne. Dans le même temps, il faut reconnaître que les dirigeants du Front de gauche, en premier lieu Michel Passet, responsable du PCF et René Revol, responsable du PG et maire de Grabels, ont été en dessous de tout (...). Michel Passet s'est illustré par sa présence sur la liste de Jean-Pierre Moure (ultra partisan de la métropole) (...). Appeler les communes au vote contre n'a donc pas été sa politique, sans même parler d'une action pratique en ce sens. René Revol, quant à lui, s'est abstenu deux fois au conseil de l'agglomération sur la métropole, une fois en juillet et ce 24 octobre (...). Notons également que le conseil municipal de Grabels a voté au dernier moment... Ce 24 octobre, il a fini par dire : “Je servirai loyalement le territoire” (1), c'est-à-dire la métropole (...). Malgré cela, il n'en reste pas moins que cinq communes ont voté contre, que des dizaines de conseillers ont voté contre, que des militants et élus du PG et du PCF se sont mobilisés, et que la population, lors des dernières élections, a également rejeté cette politique du gouvernement Hollande, qui attaque les fondements de la République (...). A travers cet épisode, c'est une discussion sur la nécessaire construction d'une véritable représentation ouvrière indépendante qui est à l'ordre du jour avec tous les militants du mouvement ouvrier. C'est tout le sens de notre prochain congrès ouvert. »

(1) Source : *Midi Libre* (25 octobre 2014).

Projet de loi de transition énergétique Les fédérations CGT et FO appellent les électriciens et gaziers à la grève le 4 novembre

A la suite des articles revenant, dans nos précédents numéros, sur le contenu du projet de loi gouvernemental de transition énergétique voté le 14 octobre en première lecture à l'Assemblée nationale, nous publions l'appel des fédérations CGT et FO des mines et de l'énergie à la grève le 4 novembre, ainsi qu'un appel des syndicats CGT et FO informatique et télécom d'EDF à une assemblée générale pour préparer la grève.

Communiqué de l'interfédérale FNME CGT et FO Energie et Mines du 22 octobre 2014

Les fédérations syndicales FO Energie et Mines et FNME CGT se sont rencontrées à la suite de l'adoption en première lecture de la loi dite de "transition énergétique". Pour les deux fédérations syndicales, si elle était adoptée en l'état, cette loi conduirait à la casse de l'outil industriel dont s'est dotée la France pour assurer le service public de l'électricité et du gaz. Cette loi entérine la fermeture de 19 tranches nucléaires et le non-renouvellement des tranches thermiques à flamme, la privatisation de l'hydraulique, la régionalisation de la distribution, la précarisation des activités supports-tertiaires-commerciales... A cela s'ajoute la volonté des pouvoirs

publics de poursuivre leur fuite en avant ultra libérale, en obligeant les opérateurs du service public à vendre leurs filiales de transport et de distribution, dans une optique exclusivement financière. Dans le même temps, les projets "industriels" des deux groupes EDF et GDF Suez seront remis en cause, tous les investissements d'avenir se réduisant au démantèlement des opérateurs intégrés et faisant peser une menace sans précédent sur l'emploi et l'existence même du statut pour des milliers d'électriciens et gaziers. Pour exemple, les cinquante-cinq milliards d'investissements prévus dans la filière électronucléaire sont directement remis en cause. Ce coup d'arrêt peserait mécaniquement sur

l'ensemble de la chaîne industrielle, des emplois associés et l'ensemble du tissu économique. Face à ces menaces sur le service public, sur l'avenir même des deux groupes, sur les projets industriels, sur les emplois, sur l'application du statut aux salariés, les fédérations appellent les électriciens et gaziers à se mobiliser le 4 novembre 2014 en participant aux actions, arrêts de travail et manifestations. Les fédérations FO Energie et Mines et FNME CGT conviennent de se revoir le 12 novembre et renouvellent leur invitation à l'ensemble des fédérations syndicales de la branche des IEG (*industries électriques et gazières* — *NDLR*) à participer à l'interfédérale. ■

Dans le cadre de l'appel interfédéral CGT et FO à la grève mardi 4 novembre, les syndicats CGT et FO informatique et télécom d'EDF appellent à une assemblée générale sur le site Picasso, à Nanterre, le 3 novembre

Non à la casse d'EDF, non à la privatisation des concessions hydrauliques. Exigeons le retrait du projet de loi sur la transition énergétique. **Tous en grève le 4 novembre.** L'Assemblée nationale a voté le 14 octobre le projet de loi sur la transition énergétique. Les syndicats CGT et FO informatique et télécom d'EDF considèrent que ce vote est un coup majeur porté à EDF, au statut des agents, aux usagers, et que ce projet de loi franchit un pas dans le démantèlement et la privatisation d'EDF. En ce sens, il entre parfaitement dans le cadre du pacte de responsabilité que tente d'imposer le gouvernement. Pacte d'austérité dont la CGT et FO demandent le retrait. — Ce projet de loi prévoit (articles 28 et 29) la mise en concurrence et la privatisation des concessions hydrauliques, qui fournissent 10 à 15 % de la production d'électricité. Elles seraient transformées en sociétés d'économie mixte (SEM) à 34 % de capitaux publics, c'est-à-dire en fait

des sociétés privées, menaçant le statut de 6 000 agents et la sécurité des sites. — Ce projet de loi prévoit (article 55) de ramener à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité (contre 75 % actuellement) et de plafonner à son niveau actuel la capacité de production nucléaire, soit 63,2 gigawatts. En d'autres termes : toute nouvelle infrastructure de production nucléaire devra être compensée par une ou plusieurs fermetures de sites avec, à la clef, des plans sociaux et des mobilités forcées. — Ce projet de loi instaure (chapitre 3) une gestion territoriale de l'énergie conférant aux régions des prérogatives sur la distribution et la tarification. De telles dispositions remettent en cause la péréquation tarifaire, c'est-à-dire l'égalité de traitement de tous les usagers et, à terme, les centres de distribution. C'est un projet très grave pour l'avenir d'EDF et du statut national du personnel des industries électriques et gazières.

La loi doit maintenant passer au Sénat fin décembre ou début janvier pour revenir ensuite à l'Assemblée nationale. Nous ne pouvons pas la laisser passer ! Au même moment la direction d'EDF annonce son intention de créer une filiale hors statut dans laquelle pourraient basculer des agents de la direction des services partagés (DSP). Cette filiale, dont la direction prétend qu'elle servirait à continuer de fournir des prestations à ErDF, serait à la convention collective Syntec. Les syndicats CGT et FO informatique et télécom d'EDF vous invitent à venir discuter de ces questions et à **préparer la grève du 4 novembre** lors d'une assemblée générale, le lundi 3 novembre à 13 heures, à Picasso. Non à la privatisation des concessions hydrauliques, non à la casse de l'outil industriel liée à la limitation de la capacité de production nucléaire, maintien de la péréquation tarifaire, retrait du projet de loi sur la transition énergétique (24 octobre 2014). ■

Coordination des intermittents : une attaque majeure contre le salariat et le CDI

Jean-Baptiste Caron

Depuis le début du mois de juillet, une « concertation » sur l'intermittence, décidée par Manuel Valls, réunit toutes les organisations syndicales confédérées, le Medef, les patrons du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma, les ministères de la Culture et du Travail, l'Unedic, la Sécurité sociale, les organismes sociaux du secteur, mais aussi la « coordination des intermittents et précaires ».

A l'occasion de cette concertation, de nombreux sujets sont abordés : l'assurance chômage et les droits sociaux en général, l'emploi, les conditions de travail et les salaires. Face au recours de plus en plus massif aux CDD dans ces secteurs, la fédération CGT du spectacle affirme, dans son dernier communiqué, « que ce qui relève d'activités pérennes et permanentes doit être assuré par des emplois stables » et demande « une négociation dans les branches pour aboutir à la création d'emploi en CDI ». De son côté, la fédération Force ouvrière du spectacle rappelle son « attachement au CDI comme étant le contrat de travail de référence » et ajoute : « L'activité des établissements publics de production et de diffusion est pérenne. C'est vrai pour les personnels techniques, les personnels administratifs, mais aussi artistiques. » Les derniers rapports sur l'emploi dans les secteurs du cinéma, de l'audiovi-

suel et du spectacle vivant sont accablants : l'emploi en CDI ne cesse de diminuer, le CDD explose. La durée des CDD elle-même diminue. Selon la caisse de retraite complémentaire, un salarié intermittent travaillait, il y a dix ans, en moyenne quinze jours par contrat de travail. Aujourd'hui, la durée moyenne des contrats est de quatre jours. C'est le problème majeur auquel les travailleurs du spectacle sont confrontés. Les annexes 8 et 10 de la convention nationale d'assurance chômage ont été créées pour compenser la discontinuité d'emploi dans certains secteurs de la création. C'est ainsi que la première annexe garantissait le chômage des ouvriers et des techniciens entre deux films de cinéma. Depuis, le système a été très largement dévoyé par les patrons. Ce que dénoncent les fédérations CGT et FO du spectacle. Mais pour la « coordination des intermittents et précaires », « l'intermittence de l'emploi devient la norme » (1). Et elle ajoute : « Le plein emploi a déserté le marché du travail durablement. » Dès lors, « il faut penser, imaginer, créer d'autres modes de fonctionnement ». La coordination des intermittents et précaires conclut : « La société que nous voulons n'est pas celle du CDI. » On ne peut être plus clairement aliés des patrons. ■

(1) Dans une « lettre au trio » (les trois personnalités en charge de la « concertation » Valls).



LA ROCHELLE

Sous le coup d'une expulsion locative, il met fin à ses jours

Le 14 octobre dernier, un homme de 64 ans menacé d'expulsion de son logement a mis fin à ses jours. Un drame de plus « indissociable du problème du mal-logement » a déclaré l'un des responsables de l'association Droit au logement au cours d'une conférence de presse. « Cet homme seul, avec comme ressource le minimum vieillesse se substituant au RSA depuis quelques mois, avait vu son aide au logement versée par la CAF passer de 263 à 63 euros. Il ne pouvait plus payer son loyer. Depuis des mois le bailleur refusait par ailleurs d'entreprendre les travaux les plus élémentaires de salubrité. Le propriétaire a demandé et obtenu l'expulsion. » A quinze jours de la trêve hivernale. « En 2013, il y a eu 175 expulsions dans la communauté d'agglomération de La Rochelle. Il y en aura beaucoup plus en 2014. En octobre, les procédures s'accroissent et quinze familles sont menacées », ont précisé les responsables de Droit au logement, qui ont indiqué : « Avec les nouvelles lois, quand les loyers ne sont pas payés et qu'il y a menace d'expulsion, le gouvernement est tenu d'indemniser les bailleurs. Une enveloppe budgétaire fixée chaque année par la loi de finance attribuée

au ministère de l'Intérieur a été instituée. Elle est partagée entre les départements et gérée par les préfets. Comme cette enveloppe est insuffisante, voilà pourquoi on assiste à cette période de l'année à une accélération des expulsions locatives. » Avec les 21 milliards d'euros de coupes budgétaires prévus en 2015 par le pacte de responsabilité, les associations qui viennent en aide aux mal-logés sont inquiètes : « On peut craindre que cette enveloppe soit elle aussi en diminution. Jusqu'où va-t-on aller ? Y aura-t-il encore de nouveaux drames ? » Et quand elles demandent un moratoire immédiat pour stopper toutes les procédures d'expulsion avant la trêve hivernale, la préfète de Charente-Maritime répond : « Cela dépend du gouvernement. Nous regarderons au cas par cas. » Et pendant ce temps-là, l'Assemblée nationale adoptait le « dispositif Pinel » qui va octroyer des avantages fiscaux à ceux qui achètent un logement pour le louer. Cela n'a pas été sans mal puisque le vote a été acquis grâce aux voix des députés de droite qui ont volé au secours du gouvernement.

Correspondant ■

INFORMATIONS SYNDICALES

Déclaration des syndicats FO, CGT, CGC, CFDT, CFTC de LCI et TF1 La direction annonce la suspension des PSE (1)

A la suite de la décision du Conseil d'Etat en référé et à la demande des organisations syndicales, la direction a pris les décisions suivantes : — suspension immédiate des plans de licenciements de LCI, TF1 et eTF1 dans l'attente de la décision sur le fond du Conseil d'Etat (qui devrait intervenir dans les premiers mois de l'année 2015), — consultation des FAI et câblo-opérateurs en vue de proroger de six mois les contrats de distribution de LCI (jusqu'au 30 juin 2015). Cette décision est une avancée importante pour la préservation de LCI et de l'emploi de tous ses salariés, mais

elle n'est qu'un sursis. Deux étapes restent encore à franchir pour assurer la pérennité de LCI : 1) Obtenir une annulation par le Conseil d'Etat de la décision du CSA du 29 juillet 2014 (début 2015). 2) Obtenir du CSA une nouvelle décision autorisant enfin le passage de LCI en gratuit. Il faudra donc rester mobilisés pour défendre le dossier LCI jusqu'au bout. Vous pouvez compter sur l'engagement de vos représentants syndicaux.

(1) Plans de sauvegarde de l'emploi.

Chronique

INTERNATIONALE

Une évidence qui s'impose chaque jour davantage

Jean-Pierre Raffi

Au lendemain de la claque magistrale infligée aux institutions et aux politiques de l'Union européenne par les travailleurs et les peuples lors des dernières élections européennes, et à l'heure où en Italie, en Grande-Bretagne... des centaines de milliers de manifestants expriment leur rejet des mesures d'austérité et de démantèlement des droits et conquêtes sociales et démocratiques arrachés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, Jean-Claude Juncker, le tout nouveau président de la Commission européenne, témoigne en une phrase du degré atteint par la crise politique qui frappe et l'Union européenne et chacun des Etats qui la composent.

« A l'heure où les citoyens perdent la foi en nos institutions, ma Commission sera celle de la dernière chance », déclare-t-il.

Une « dernière chance » qui repose exclusivement sur le fragile consensus au sommet entre les principales forces politiques qui se partagent tous les rouages des institutions communautaires (1). Un consensus qu'il leur faut tenter de reproduire dans chaque pays en s'efforçant d'y intégrer les organisations de la classe ouvrière.

En haut, à Bruxelles et à Strasbourg, une « grande coalition » composée des partis de droite du PPE, des « socialistes » et des libéraux, soutient la Commission et son président. En bas, ce n'est pas donné, comme le montrent les centaines de milliers de travailleurs et de militants qui manifestaient samedi 25 octobre, à Rome, avec leurs syndicats, pour rejeter la contre-réforme du marché du travail que tente de mettre en œuvre le Premier ministre italien, homologue et grand ami de Manuel Valls, amenant la secrétaire générale de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) à déclarer : « Nous ne sommes plus disponibles pour la concertation (...), (car) nous n'avons pas les mêmes objectifs. » Fondamentalement, c'est bien là qu'est la source de la crise profonde qui les affole tous.

Reste que tant qu'elle demeure en place, la machine à détruire continue à fonctionner. Nourrie par les luttes de classe jusque sur les plus infimes revendications, et les nourrissant, une évidence s'impose chaque jour davantage : il faut sortir de ce piège, rompre avec l'Union européenne, la BCE, la « troïka » et tous leurs plans.

(1) Non sans mal, certes, comme l'ont montré les laborieuses tractations qui ont donné naissance à la nouvelle Commission européenne.

L'événement



Le rassemblement à Rome, le 25 octobre, sur la place San Giovanni.

Italie : massivement, les travailleurs avec leurs syndicats rejettent la « contre-réforme » du marché du travail

Lorenzo Varaldo

Des centaines de milliers de travailleurs scandant « Grève générale ! Grève générale ! » : c'est ce qui s'est passé, samedi 25 octobre, au cours de la manifestation à Rome, à l'appel de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) contre la loi de stabilité, et la « réforme » du marché travail approuvée par le Sénat le 9 octobre dernier, et qui doit encore recevoir le feu vert de la Chambre des députés.

Par centaines de milliers, les travailleurs ont exprimé une double détermination : d'une part, la volonté de combattre pour le retrait des contre-réformes du gouvernement Renzi, qui remettent en cause leurs conquêtes les plus élémentaires. D'autre part, la volonté de défendre l'indépendance et l'existence même des syndicats, menacées directement par Matteo Renzi (Parti démocrate [1]), qui déclare qu'il veut détruire tout ce qui reste des organisations ouvrières. La presse signale qu'en tête du cortège, des milliers de jeunes venus de tout le pays brandissaient les drapeaux rouges de la CGIL. Dans le même temps, Renzi participait à la « Leopolda » — réunion annuelle qu'il a instaurée en 2009 et qui rassemble des spéculateurs et des capitalistes —, au cours de laquelle il a conspué les « nostalgiques » de son parti qui avaient choisi de manifester à Rome.

La « réforme » du marché du travail vise à effacer ce qui reste du Code du travail, une loi arrachée en 1971 par les luttes ouvrières et qui permet de limiter l'exploitation des travailleurs : droit au contrat national, droit à l'organisation indépendante, interdiction des licenciements s'il n'y a pas faute (article 18)... La même réforme veut détruire ce qui reste du contrat national, imposer la « flexibilité sauvage », sur le modèle de la Fiat, à travers la « précarisation » de tous les contrats et la possibilité de licencier les travailleurs, mettre en place un contrat avec un salaire de 400 euros par mois, sur le modèle allemand.

Dans le même temps, la loi de stabilité va offrir un nouveau cadeau aux capitalistes avec de nouvelles exonérations des cotisations, pour 6 milliards d'euros, soit 9 000 euros d'exonérations supplémentaires, chaque année, par travailleur.

Et qui va payer ? Les travailleurs, à travers les coupes énormes dans le secteur de la santé, avec la fermeture de centaines d'hôpitaux, et dans le secteur de l'école, l'augmentation des tarifs dans les transports, la poursuite du blocage des salaires jusqu'à

2019 pour les fonctionnaires (qui existe depuis 2007).

A la manifestation de Rome participaient aussi des contingents de travailleurs en grève contre les licenciements dans leur usine, par exemple ceux de Thyssen, à Terni, qui, quelques jours auparavant, avaient exigé des dirigeants des syndicats qu'ils se mobilisent réellement jusqu'à la satisfaction des revendications.

Et cette volonté de mobilisation s'est réfractée jusque dans les sommets des organisations ouvrières, notamment dans la CGIL. Susanna Camusso, secrétaire générale de la CGIL, de toute évidence poussée par la situation, a déclaré à l'issue de la manifestation : « Ce n'est qu'un début, cette mobilisation va continuer, avec la manifestation des retraités du 5 novembre, avec la manifestation avec la CISL et l'UIL (2) de la fonction publique le 8 novembre et, si nécessaire, avec la grève générale. » Pendant que Susanna Camusso parlait, la masse des travailleurs a commencé à scander : « Grève générale, grève générale ! »

Puis elle a dénoncé la politique du gouvernement et sa volonté de remettre en cause l'existence des syndicats. Elle a également dénoncé la réforme du marché du travail, la loi de stabilité qui « va donner de l'argent à ceux qui vont l'utiliser pour la spéculation ; nous l'avons déjà vu et cela n'est plus acceptable », ainsi que la politique de l'Union européenne, dont elle demande que les traités soient modifiés. Et d'ajouter, en direction du gouvernement : « Nous ne sommes plus disponibles pour la concertation, parce que, pour la réaliser, il faut avoir les mêmes objectifs, et aujourd'hui, nous ne les avons pas. »

Et c'est dans ce cadre qu'elle a annoncé toute une série de grèves par secteur, par usine, par région..., en ajoutant : « Notre lutte ne s'arrête pas avec le vote du Parlement. »

Elle n'a certes pas demandé le retrait des mesures du gouvernement et a fait part de sa disponibilité à « changer l'Italie », avec des « vraies réformes », à changer le Code du travail afin « d'élargir les droits pour les catégories qui n'ont pas de droits ». Pour autant, la manifestation du 25 octobre indique clairement que la classe ouvrière italienne est debout et qu'elle entend bien se saisir de ses organisations syndicales pour faire reculer le gouvernement. La mobilisation est mûre et les prises de position pour la grève générale pour le retrait de la réforme du marché du travail se multiplient également dans les instances de l'UIL et de la CISL...

« J'ai un grand respect pour cette manifestation », a déclaré Renzi, « mais l'époque où

une manifestation pouvait bloquer le gouvernement et le pays est révolue » ! C'est là un véritable défi provocateur que le Premier ministre « de gauche » Renzi lance à l'encontre des travailleurs et de leurs organisations. Ces questions sont au cœur d'une lettre ouverte aux dirigeants de la CGIL à l'initiative d'un groupe de syndiqués, lettre qui a commencé à circuler dans la manifestation.

(1) Le Parti démocrate est le produit de la fusion entre des courants issus de l'ancien Parti communiste italien et de la Démocratie chrétienne.

(2) CISL : Confédération italienne des syndicats de travailleurs. UIL : Union italienne du travail.

DOCUMENT

Lettre ouverte à Susanna Camusso et aux dirigeants nationaux de la CGIL (extraits)

« Quand Renzi dit que "l'article 18 est un totem à abattre" ou quand il dit qu'il veut "traiter directement avec les travailleurs" (...), il dit quelque chose de très clair : "Je veux détruire la CGIL." Et il veut détruire le syndicat car celui-ci représente la dernière force organisée à travers laquelle les travailleurs sont une classe, et non des individus, et peuvent donc se défendre, revendiquer, s'opposer aux plans destructeurs et aux pressions antidémocratiques. En fait, malgré les coups portés ces dernières années, malgré les attaques subies, les travailleurs conservent leur capacité à se mobiliser et à bloquer les plans destructeurs, et ce précisément parce qu'existent le syndicat, le contrat national, le statut des travailleurs, l'école publique nationale... Voilà tout ce que, aujourd'hui, Renzi veut détruire (...).

Nous devons être précis sur les mots d'ordre : "Retrait de la réforme du marché du travail, défense de l'article 18 et reconquête de ce qui a été supprimé, retrait de la réforme de l'école et embauche de tous les précaires, non au chantage !"

La force des travailleurs est intacte, nous sommes tous engagés dans la construction du succès des manifestations de la CGIL au cours des prochaines semaines. Mais, afin que les travailleurs puissent réellement avoir une perspective, afin que l'énorme force disponible ne soit pas dispersée (...), il est nécessaire que ces manifestations conduisent à la grève générale avec un objectif clair (...): retrait total du plan Renzi, reconquête de tous les droits perdus ces dernières années, abrogation de toutes les lois réactionnaires. »

Des centaines de milliers de travailleurs scandent : "Grève générale ! Grève générale !"

Grande-Bretagne

“Et pourtant...”

Il n'est pas une semaine sans que la grande presse encense les gouvernements britanniques qui se sont succédé ces dernières années — qu'ils soient de droite ou de gauche — pour leur politique de « réformes » du marché du travail, pour la liquidation des contrats de travail à durée indéterminée et leur remplacement — y compris dans la fonction publique — par les contrats dits « zéro heure » ou pour la mise en place du gel des salaires, toutes mesures qui auraient permis de relancer l'économie, à la satisfaction de tout le monde.

Chronologie depuis début juillet 2014

10 juillet. A l'initiative des travailleurs de la fonction publique territoriale et de leur syndicat Unison, qui appelaient à la grève contre le gel des salaires imposé par le plan d'austérité du gouvernement de coalition conservateurs — libéraux-démocrates et pour une augmentation d'une livre l'heure (1,2 à Londres), ce sont finalement plus d'un million de travailleurs de la fonction publique qui étaient en grève avec leurs six syndicats nationaux. S'engage alors le processus de consultation du secteur fonction publique territoriale de Unison sur la dernière offre patronale. Celle-ci sera repoussée, et une nouvelle grève sera fixée au 14 octobre. A partir de là, la direction des TUC intensifie sa campagne pour une manifestation nationale, déjà fixée au 18 octobre, mais dont la préparation était jusque-là relativement confidentielle. Le 18 octobre étant un samedi, il n'y aura pas grève. Cette manifestation sera précédée d'une semaine de grèves partielles et tournantes, visant prétendument à organiser une montée en puissance culminant le 18 octobre. La direction des TUC reçoit l'aide active d'une organisation anti-austérité, « People's Assembly », dirigée par le secrétaire général de Unite, un des plus importants syndicats.

Du 18 au 20 juillet se réunit le « forum politique » du Labour Party. C'est un organisme mis en place afin de trancher les questions majeures en dehors du congrès. Ainsi, les nouveaux statuts prévoient que les orientations adoptées par cette réunion ne pourront même plus figurer à l'ordre du jour du congrès national, qui se réunit en octobre. Cet organisme resserré compte 141 membres, parmi lesquels les responsables des TUC et certains hauts responsables des grands syndicats nationaux. Lors de la session de juillet, la question à l'ordre du jour était précisément... l'austérité. Une résolution présentée par le délégué des sections locales du Labour du Yorkshire propose qu'en 2015, le Labour dépose sa propre proposition de budget, allant jusqu'à 2017, pour mettre fin au budget actuel du gouvernement de coalition.

Comme nous le précise un correspondant : « *Il ne s'agit donc même pas de réduction de l'austérité, et encore moins d'annulation de la dette, mais uniquement d'une répartition nouvelle des coupes.* » Et pourtant, à la demande de la direction du Labour, la motion est repoussée par 127 voix contre et 14 pour. Ce qui amènera un responsable local du Labour à commenter sur son blog : « *Il faudrait m'expliquer ce qui a amené les dirigeants des syndicats qui sont affiliés à People's Assembly et qui la financent à voter contre. Il faudrait m'expliquer en quoi ce vote n'ouvre pas la voie à l'affrontement entre les syndicats et le gouvernement du Labour dès sa première année d'exercice. Il faudrait m'expliquer en quoi ce vote n'ouvre pas la voie à une percée du parti d'extrême droite UKIP.* »

Le 7 septembre s'ouvre le congrès des TUC. Le fond de scène donne le ton : « *La Grande-Bretagne a besoin d'une hausse de salaire.* » Plus un mot du chiffrage. Ce slogan, qui sera celui de la manifestation du 18 octobre, convient parfaitement à l'invité d'honneur qui, cette année, n'est autre que le... gouverneur de la Banque d'Angleterre. Il n'y va pas par quatre chemins et remercie ceux qui, à la direction des TUC et de certains syndicats, se sont montrés raisonnables en acceptant le gel des salaires. Dans les débats, l'accent sera mis sur le 18 octobre, dont il est de plus en plus clair qu'il s'agit d'un marche-pied électoral pour le Labour. Cela n'empêche pas des délégués d'intervenir sur la grève du 14 octobre, sous des applaudissements nourris.

Le 19 septembre, 400 000 personnels du secteur de la santé, syndiqués à Unison, Unite et GMB, sont consultés sur une proposition de grève contre le gel des salaires. Pour la première fois de son histoire, l'Ordre des sages-femmes consulte ses 23 000 membres pour se joindre à la grève. Le résultat de ce vote donnera plus de 80 % en faveur de la grève, la première depuis cent trente ans.

**Ils étaient
80 000
à manifester
à Londres,
le 18 octobre.**

Les directions des syndicats concernés, Unison, Unite, GMB et RCM (sages-femmes) fixent alors la grève au 13 octobre, c'est-à-dire la veille de la grève de la fonction publique territoriale, et « *pour être encore plus clairs* », nous écrit notre correspondant, la grève aura lieu de 7 à 11 heures du matin. Le syndicat des radiologues, pour sa part, appelle ses 20 000 membres, qui se sont également massivement prononcés pour la grève, à arrêter le travail le 20 octobre. Le syndicat de la Sécurité sociale, PCS, pour sa part, appelle à la grève le 15 octobre.

Le syndicat de l'enseignement supérieur se joint au 14 octobre. Le syndicat des cheminots et du métro appelle à une grève de quarante-huit heures dans le métro à partir du 14 octobre.

La situation, au 1^{er} octobre, était donc la suivante : tous les syndicats qui avaient fait l'immense succès de la grève du 10 juillet dernier seront en grève contre le gel des salaires, mais ce sera le 13 octobre pour la santé, le 14 pour la fonction publique territoriale, l'enseignement supérieur et le métro, le 15 pour la Sécurité sociale et le 20 pour les radiologues, avec une manifestation des TUC le 18 octobre !

Le 9 octobre, on apprend que les employeurs auraient fait une nouvelle offre. Le GMB et Unite décident d'annuler l'ordre de grève du 14 octobre. Le RMT annule son mot d'ordre de grève de quarante-huit heures ; quant au syndicat de l'enseignement supérieur, il annule sa participation au 14 octobre.

Le 10 octobre au soir, la direction de Unison fait savoir qu'elle lève également l'ordre de grève et que les personnels seront consultés du 16 octobre au 14 novembre.

Voici donc la chronologie édifiante qui témoigne des obstacles dressés contre l'unité de la classe ouvrière et de ses organisations,

unité nécessaire à la lutte effective contre le gel des salaires et la liquidation de ce qui reste du service de santé. Mais pas seulement. Elle témoigne également, à chaque étape, et notamment lors de chaque consultation sur la grève, de la résistance farouche des travailleurs britanniques. Il y a cette dislocation, cet émiettement organisé, et pourtant loin, très loin des résultats escomptés, la classe ouvrière britannique tente de se ressaisir à chaque étape et par tous les moyens de ses organisations.

Mais :

— **Dès le 12 octobre**, de nombreuses sections locales de Unison convoquent d'urgence leur bureau pour adopter des résolutions disant que la nouvelle offre constitue une insulte, rappeler la revendication d'augmentation d'une livre l'heure (1,2 à Londres), appeler les personnels à rejeter la proposition des employeurs et à se prononcer pour une nouvelle grève. « *L'indignation est telle*, écrit un responsable de section locale de Unison, *qu'on voit des sections jusque-là très liées et très fidèles à la direction, et même des comités régionaux, s'adresser nationalement aux autres sections pour organiser le rejet de l'offre et appeler à une conférence nationale d'urgence du secteur fonction publique territoriale du syndicat.* »

— **Le 13 octobre**, la grève dans la santé, bien que convoquée de 7 à 11 heures du matin, a témoigné d'une volonté de résistance tout à fait exceptionnelle et à la hauteur de l'enjeu : sauver un des fleurons des acquis de 1945 (1).

— Quant à la manifestation du **18 octobre**, elle fut particulièrement massive, avec 80 000 participants à Londres et 5 000 à Glasgow. Et surtout, chacun aura noté le décalage total entre les discours finaux qui, pour la plupart, préparaient les élections générales, et la manifestation clairement structurée en cortèges syndicaux, avec leurs banderoles portant les revendications.

Comme l'écrit un correspondant : « *Il y a une expression qui résume bien la situation à laquelle les travailleurs sont confrontés ici. C'est : "Et pourtant..."* »

Jean-Pierre BARROIS ■

(1) Nous reviendrons ultérieurement sur l'attaque sans précédent dont ce secteur et les personnels sont l'objet.

Etat espagnol

Au bord de l'affrontement

Dans notre précédent numéro, nous informions du rassemblement de dizaines de milliers de personnes à Barcelone, le 19 octobre. Elles exigeaient du gouvernement de Catalogne de ne pas céder à l'interdiction, par la voix du Tribunal constitutionnel, d'organiser le référendum le 9 novembre. Le gouvernement catalan a cédé.

Il faut comprendre que le gouvernement Mas, représentant de la bourgeoisie catalane, n'avait aucun intérêt à ce que le peuple catalan puisse s'exprimer librement, parce que ses intérêts de classe, comme bourgeoisie, sont liés de manière indissoluble à la bourgeoisie espagnole. Mais, malgré le recul de Mas, la réponse des centaines de milliers de Catalans et des organisations qui les représentent, notamment la Gauche républicaine de Catalogne, ont obligé Mas à organiser aux limites de la légalité une consultation participative, c'est-à-dire sans utiliser les ressorts légaux, les institutions, ni la loi. A ce jour, dans presque toutes les municipalités de Catalogne (sauf cinq), soit 947, des locaux sont habilités et près de 40 000 volontaires vont organiser cette consultation du 9 novembre. Malgré le caractère bâtarde de cette consultation, le gouvernement Rajoy est en train de chercher les moyens de son interdiction.

LE ROI S'EST EXPRIMÉ

La nouvelle tête couronnée qui « dirige » le destin du pays depuis son intronisation le 19 juin dernier a prononcé, le vendredi 24 octobre, un discours très significatif en s'adressant notamment aux institutions de l'Etat, dont l'armée. Il a dit, entre autres : « *La responsabilité du roi est de défendre la Constitution, donc de nous éloigner de la division et de la mésen-*

tente. La Constitution dit qu'il n'y a qu'une seule nation, c'est la nation espagnole. » Le roi a implicitement répondu aux exigences d'Obama formulées lors du sommet de l'OTAN des 4 et 5 septembre, et le ministre de la Défense a annoncé, dimanche 26 octobre, que l'armée espagnole sera modernisée et pour cela achètera pour dix milliards d'euros de nouveaux engins. Toutes les forces de la réaction s'apprentent à empêcher que le peuple catalan puisse s'exprimer. En effet, cette expression serait un appel à tous les peuples d'Espagne et à la classe ouvrière à combattre ensemble contre ce régime corrompu et parasitaire. Organiser dans le mouvement ouvrier le combat pour que les organisations syndicales soutiennent le droit du peuple catalan à décider est une tâche majeure. C'est dans ce sens que le vendredi 24 octobre s'est tenu à Madrid un meeting public organisé par le Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples sous le mot d'ordre : « *Le peuple catalan a le droit de décider, a le droit de voter le 9 novembre.* » ■

ÉCLAIRAGE

Un climat délétère lié aux scandales de corruption

Le dernier scandale en date étant l'affaire Bankia. Cette banque publique, dirigée, entre autres, par l'ancien directeur général du FMI Rodrigo Rato, avait bénéficié d'un plan de sauvetage qui avait coûté au budget public 26 milliards d'euros. En parallèle, la direction de cette banque avait organisé un réseau de corruption de quatre-vingts responsables (y compris des responsables syndicaux) d'utilisation de carte de crédit sans contrôle. Il semble qu'il y ait une volonté délibérée de mettre sur le devant de la scène la corruption comme envahissant tout, et que tout est égal, monarchie, institutions franquistes et syndicats. De toute évidence, ce climat sert et aide dans l'immédiat le gouvernement à concentrer ses efforts pour tenter de détourner ou d'écraser le mouvement du peuple de Catalogne. ■



Etat d'Israël

Le gouvernement multiplie les provocations dans Jérusalem au bord d'une nouvelle Intifada



Des milliers de policiers et de gardes-frontières ont été rappelés pour quadriller les quartiers palestiniens.

Le gouvernement Netanyahu a annoncé, lundi 28 octobre, une accélération des plans de construction de 1 000 logements réservés aux Israéliens dans Jérusalem-Est. Une nouvelle provocation, dans une situation déjà très tendue autour de la partie palestinienne de la ville, annexée et occupée par l'Etat hébreu.

Saëb Erakat, dirigeant palestinien, dénonce en cela le signe évident de la volonté de l'Etat d'Israël « de chasser de force les Palestiniens de Jérusalem et de transformer la ville sainte pour trois religions en cité exclusivement juive ».

Les affrontements qui embrasent Jérusalem-Est depuis une semaine se sont poursuivis dans la nuit du 26 au 27 octobre, l'épicentre étant une fois de plus le quartier populaire de Silwan (notre photo), au pied de la Vieille Ville et de l'esplanade des Mosquées.

Des milliers de policiers et de gardes-frontières ont été appelés en renfort pour quadriller les quartiers palestiniens. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a ordonné la rédaction de plus

vite possible d'une législation punissant plus durement les jeunes lanceurs de pierres, ont indiqué ses services. Des mesures sont déjà à l'étude pour les emprisonner et faire payer des amendes à leurs parents quand ils sont mineurs. L'organisation israélienne anti-colonisation « La Paix maintenant » dénonce cette poursuite de la colonisation qui ne peut qu'exacerber les tensions, « alors que Jérusalem est en train de brûler », déclare Lior Amihai, l'un de ses porte-parole.



En 2012, 70 000 Palestiniens du quartier de Silwan avaient été menacés d'expulsion.

Tunisie

Abstention record aux élections législatives

Les élections législatives ont eu lieu dimanche 26 octobre en Tunisie. Deux constats s'imposent d'emblée : un taux d'abstention record (plus de 40 %, et jusqu'à 50 % dans le bassin minier, au Kef, à Siliana) et la défaite des partis de la coalition gouvernementale (Ennahda, Ettakatol, parti membre de l'Internationale socialiste, et le Congrès pour la République, parti centriste du président provisoire de la République, Moncef Marzouki).

Correspondant

Le vote des Tunisiens est un vote sanction contre une politique économique qui a creusé l'endettement, amplifié le chômage (plus de 240 000 diplômés chômeurs, chiffres officiels) et alourdi gravement la cherté de la vie. Les résultats définitifs ne sont pas encore connus, mais tout indique

que Nida Tounès, le parti libéral de l'ancien Premier ministre provisoire Béji Caïd Essebsi, est celui qui recueille le plus de voix, sans pour autant atteindre la majorité absolue (37 %), suivi par Ennahda (29 %). Le Front populaire, regroupement de partis de gauche, dont le Parti des travailleurs (anciennement Parti ouvrier communiste tunisien) et le Parti des patriotes démocrates (El Watad), ne recueille que 5,4 %

des voix. Comme le dénonce son porte-parole, des irrégularités ont été enregistrées qui expliquent en partie la faiblesse de ces résultats. Mais il est de grandes absentes dans les programmes et les débats de ces élections : l'urgence de la rupture des liens avec l'impérialisme et la remise en cause du contrat d'association avec l'Union européenne, les grands responsables de la crise économique et sociale.

Ukraine

Elections législatives

« Félicitations au peuple ukrainien ! Victoire de la démocratie et d'un programme de réformes européennes », a « twitté » le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, à l'annonce des résultats des élections législatives anticipées en Ukraine du 26 octobre.

Dix jours plus tôt, à l'occasion du sommet européen de Milan, les présidents russe et ukrainien s'étaient rencontrés et mis d'accord sur un règlement du contentieux sur la question du gaz russe livré à l'Ukraine, avant de publier, le 21 octobre, un communiqué commun sur l'importance « de contribuer au règlement pacifique dans le sud-est de l'Ukraine ».

C'est dans un contexte de guerre dans le sud-est de l'Ukraine, que le gouvernement ukrainien a baptisé « opération antiterroriste » (ATO), qu'ont eu lieu les élections. Le taux de participation de 52,42 %, en légère baisse par rapport à 2012, s'explique par la non-participation des électeurs de Crimée (annexée par la Russie) mais aussi parce que la guerre a chassé plus de 824 000 habitants du Donbass (selon le Haut Commissariat aux réfugiés de

l'ONU). Une moitié d'entre eux sont réfugiés en Ukraine, l'autre moitié a fui en Russie. Dans le Donbass, ravagé par l'opération antiterroriste, et où les autorités locales avaient appelé au boycott, deux électeurs sur trois ne se sont pas rendus aux urnes (un sur deux au plan national). De quoi relativiser les cris de victoire du gouvernement américain et

« La priorité pour l'Ukraine (...) doit être de se débarrasser de lois très anciennes qui remontent à l'époque soviétique »

Un responsable de la Banque mondiale

de l'Union européenne sur le « triomphe » des forces politiques qui leur sont favorables. Les partis du président Porochenko et du Premier ministre Iatseniouk font chacun 20 %, les deux partis d'extrême droite (le Parti radical et Svoboda) totalisent environ 12 % des voix, le parti de Ioulia Timochenko

tombe à environ 5 %. Les partis qui étaient liés à l'ancien régime du président Ianoukovitch s'effondrent (l'ancien Parti des régions, et surtout le Parti communiste, sous le coup d'une procédure d'interdiction).

Indiscutablement, les forces qui ont pris le pouvoir en février 2014 à la suite de « l'Euromaïdan », soutenues par les Etats-Unis et l'Union européenne, vont disposer d'une solide majorité dans la nouvelle Rada (Parlement), même si elles ne représentent que moins de 50 % de la population. Elles ont bénéficié du climat de guerre qui présentait tout adversaire du gouvernement comme un allié objectif de la Russie et des « séparatistes ».

Mais le plan drastique du FMI, dont la mise en œuvre a pris du retard, doit maintenant être appliqué. Il faudra pour cela affronter la classe ouvrière et la paysannerie, et ce qui reste de leurs acquis sociaux. Comme l'a fort justement déclaré le responsable de la Banque centrale pour l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie (deux autres ex-républiques soviétiques voisines) : « La priorité pour l'Ukraine (...) doit être de se débarrasser de lois très anciennes qui remontent à l'époque soviétique. »

Dominique FERRÉ

Algérie : un appel commun de l'UGTA et du Parti des travailleurs Aux travailleurs, aux militants ouvriers, Aux défenseurs des libertés démocratiques Levée inconditionnelle, totale et immédiate du blocus de Gaza Arrêt immédiat de toutes les mesures de guerre contre Gaza

Signez, faites signer l'appel international de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du Parti des travailleurs (PT) d'Algérie pour l'arrêt de toutes les opérations militaires israéliennes contre Gaza et la levée immédiate et totale du blocus de Gaza !

Le n° 66 de Fraternité, le journal du Parti des travailleurs d'Algérie, est disponible. A la une Tunisie : le peuple travailleur tourne le dos aux élections Libye : pour une solution libyenne Mali : "Occupation et pillage font bon ménage"

Brésil

Dilma Rousseff, candidate du Parti des travailleurs, réélue par "la force et l'âme des militants"

Lettre du courant O Trabalho du Parti des travailleurs

La réélection de Dilma Rousseff (présidente sortante, candidate du Parti des travailleurs [PT] à l'élection présidentielle au Brésil) au second tour, obtenue par la mobilisation populaire dans tout le pays, est une défaite pour la réaction pro-impérialiste alignée sur Aécio Neves, le candidat du Parti social-démocrate brésilien (PSDB), qui a mené une brutale offensive contre la candidate du PT, recourant à tous les moyens — y compris le « coup médiatique » de la revue *Veja* à la veille du vote (*lire plus loin*), mais qui n'a pas été capable d'imposer son candidat.

La réélection de Dilma se relie à la victoire d'Evo Morales en Bolivie, et au résultat du premier tour en Uruguay, avec Tabaré en tête, s'appuyant sur les secteurs organisés du peuple travailleur. Ce fut une difficile et fort disputée victoire des militants du PT et des secteurs populaires. Malgré la « politique d'alliance » avec des gens comme le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), qui s'est cassé en deux pour appuyer Aécio Neves, comme l'a confessé peu après la victoire de Dilma, le candidat du PMDB à la présidence de la Chambre des députés Eduardo Cunha. Une victoire électorale arrachée dans les rues, avec une forte participation de la jeunesse, qui n'efface pas le fait que le Congrès des députés élu le 5 octobre est le plus réactionnaire depuis la fin de la dictature militaire, pas plus qu'elle

n'efface le fait que les groupes parlementaires du PT (des Assemblées d'Etats et du Congrès national) se sont réduits et que le PT a subi des défaites dans ses bastions traditionnels (comme par exemple dans l'ABC, la ceinture industrielle de São Paulo). Ce qui porte un rude coup au parti, qui doit maintenant se réorienter pour renouer avec sa base militante et ouvrir une voie pour les changements de fond qu'exige la nation et qui, jusqu'ici, sont restés en instance. C'est précisément pourquoi il est très important que, dans son discours de victoire, Dilma ait affirmé que la « première réforme à faire est la réforme politique », en proposant « une consultation populaire à travers un plébiscite ».

Oui, c'est dans cette voie qu'on peut avancer, parce qu'avec « ce Congrès, ça ne va pas », et ce n'est pas non plus le Tribunal suprême fédéral qui doit dicter une réforme politique pour la nation. Nul ne saurait sous-estimer l'impact des quelque 8 millions de votes au plébiscite populaire pour une Constituante exclusive et souveraine portant sur le système politique, dont le résultat a été remis à Dilma le 13 octobre, lors d'un meeting à Brasilia, à deux semaines du second tour, délégation avec laquelle la candidate a dialogué.

«Seule une Assemblée constituante convoquée par plébiscite peut réaliser une véritable réforme politique»

Quelle « entente » peut-il y avoir avec les putschistes du Parti social-démocrate brésilien (PSDB, de l'ex-président Cardoso) qui, avec la complicité de la *Veja* (revue de droite) et de la Globo (puissant groupe de médias très marqué à droite), demandait à la veille du second tour « l'extinction du PT » ? Quand ces cyniques parlent d'« union », c'est pour paralyser et impliquer le PT dans un engagement à plus d'exonérations fiscales pour les grandes entreprises, plus d'intérêts d'emprunts, plus d'excédent fiscal primaire (destiné au

paiement de la dette), alors qu'ils se préparent à porter un coup aux intérêts du peuple brésilien, parce qu'ils ne vont pas abandonner leurs privilèges. La victoire électorale, arrachée au prix de nombreux efforts et d'acharnement, ne doit pas masquer le fait que la situation n'est pas facile, dans un monde qui s'enfoncé dans la crise du capitalisme, dans lequel le chômage frappe plus de 200 millions d'individus ; et l'Organisation internationale du travail prévoit que ce chiffre va encore augmenter. Au Brésil, rien n'est joué.

Parce que, malgré les conquêtes obtenues par la lutte sous les gouvernements Lula et Dilma, l'industrie a licencié 240 000 ouvriers de janvier à septembre ; l'inégalité sociale est énorme et les milliards donnés aux spé-

culateurs par l'excédent fiscal primaire manquent aux services publics.

Ceux-là, travailleurs et jeunes, qui ont assuré la réélection de la candidate du PT, surmontant toutes sortes d'obstacles — y compris de la part de ceux qui ont refusé d'entrer dans la tranchée de classe et qui ont défendu de façon erronée la « neutralité » du vote blanc et nul ou de l'abstention —, doivent rester mobilisés dans tout le pays. Mobilisés pour garantir le respect de la volonté exprimée dans les urnes par la majorité.

Mobilisés pour exiger, avec toute l'autorité nécessaire, la satisfaction des revendications de la majorité exploitée et opprimée de notre peuple. Mobilisés pour que devienne réel un référendum officiel pour la Constituante, pour la réforme politique, une Assemblée à une seule Chambre (sans Sénat), élu à la proportionnelle (un électeur = un vote), sans financement par les entreprises, et avec vote sur liste. Ce que, nous le savons, dépend de la pression populaire sur le Congrès. Car tel est l'unique moyen d'avancer et de débloquent les réformes de fond, comme la démilitarisation des polices, la réforme agraire, la renationalisation et la fin de l'excédent fiscal primaire, entre autres...

Camarades, Le courant O Trabalho a jeté toutes ses forces dans la bataille électorale, menant campagne comme le PT le faisait à ses débuts. Ensemble, avec les camarades de « Dialogue et action

pétiste », nous avons contribué au succès du plébiscite populaire « Constituante pour la réforme politique ».

Pour notre part, nous n'avons accordé aucune voix aux « alliés » (en réalité « saboteurs ») tels que Sartori du PMDB, dans l'Etat du Rio Grande do Sul, ou Pezão, du PMDB également, à Rio de Janeiro.

Nous avons été les combattants du vote PT et de la réélection de Dilma pour une Constituante qui réalise la réforme politique. Nous invitons ceux qui nous ont accompagnés dans ce combat, à se joindre à nous, à intégrer le courant O Trabalho du PT.

Ensemble, comme pétistes, nous avons vaincu. Mais la lutte a été dure, et elle est riche de leçons sur lesquelles nous devons réfléchir pour que notre parti soit à la hauteur des nouveaux défis. Parce que ceux qui ont été vaincus dans les urnes ne cesseront pas de faire pression.

Pour débattre du bilan électorale et des prochains pas, ensemble avec les autres camarades, nous sommes engagés dans la réalisation de la rencontre nationale de « Dialogue et action pétiste » (29 et 30 novembre, à Brasilia). Sa préparation passe, déjà dans les prochains jours, par des réunions locales auxquelles nous invitons toutes celles et tous ceux qui veulent agir comme agissait le PT.

Plus que jamais, c'est la tâche qui est à l'ordre du jour !

La lutte continue !

Le 27 octobre 2014 ■

Mexique

Ayotzinapa : trois étudiants assassinés, 43 autres disparus

Une politique qui mène à la barbarie. Une crise de régime

Déclaration du journal *El Trabajo*, journal de l'Organisation socialiste des travailleurs, section mexicaine de la IV^e Internationale

Le 25 septembre, trois étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa, Etat de Guerrero, ont été assassinés, et quarante-trois autres séquestrés dans la ville d'Iguala, dans le même Etat, par des policiers municipaux, avec la complicité (par leur passivité) des chefs militaires de cette zone, et la participation des narcotrafiquants.

Les étudiants, du fait de leur pauvreté (ce sont des fils de paysans pauvres) ont l'habitude de demander de l'argent dans les rues, les réunions politiques... pour pouvoir aller dans d'autres villes... Cette fois, ils voulaient assister à la manifestation du 2 octobre (1), à Mexico.

Le maire de la ville d'Iguala, membre du Parti de la révolution démocratique (PRD) (2), a ordonné de réprimer les étudiants. La police municipale et le narcotrafic ont voulu terroriser les étudiants de l'école normale rurale, stopper toute manifestation étudiante, d'autant plus qu'il s'agissait là de paysans pauvres.

La répression a dépassé tout ce qui s'était vu jusque-là dans le pays et a ouvert une crise politique sans précédent. En recherchant les étudiants séquestrés, pas moins de onze fosses communes clandestines ont été découvertes, contenant des cadavres prouvant que les individus sacrifiés ont été torturés, brûlés vifs, désintégrés pour qu'ils ne puissent être identifiés. Les autorités judiciaires et le gouvernement fédéral disent que ce ne sont pas les corps des étudiants. Mais les gens dans la rue disent : « Ils mentent, le gouvernement le sait, ce sont eux. » Le religieux Solalinde rend compte de déclarations d'habitants des environs, qui ont vu les faits, disant que les étudiants ont en effet été exécutés.

Simultanément, des déclarations de personnalités politiques montrent jusqu'où va la décomposition de l'Etat et ses relations avec les bandes criminelles du narcotrafic. La relation du maire d'Iguala (PRD) avec le groupe de narcotrafiquants a été mise en lumière. Le gouverneur de l'Etat, du PRD également, connaissait les relations du maire, et donc les couvrait.

Le gouverneur a été informé et n'a pas agi pour stopper "l'opération" qui a été menée en trois phases, et en un après-midi et une nuit. Le PRD, dans sa réunion du conseil national du samedi 18 octobre, par un vote des courants qui ont la majorité à la direction, a refusé la démission du gouverneur, membre de son parti. Les conseillers les plus cyniques ont dit : si le gouverneur doit démissionner, que d'autres gouverneurs le fassent aussi. Les parents des étudiants demandent, en plus de la réapparition de leurs fils, la démission du gouverneur de l'Etat. Près d'un mois après les faits barbares, le gouvernement de Peña Nieto ne répond pas aux étudiants et au peuple mexicain, il ne veut pas présenter les disparus, ni vivants ni morts, tandis que le maire d'Iguala et ses complices sont en fuite.

Oui, le pays est entré dans une situation de barbarie. La politique menée par les gouvernements du régime PRI-PAN tout au long des trois dernières décennies, privatisations, traités de "libre commerce", d'abord avec les Etats-Unis et le Canada (TLCAN), et maintenant, le paquet de contre-

réformes, en tête desquelles on trouve celle de l'énergie (remise du pétrole, du gaz, des terres minérales au capital impérialiste), mène à la profonde décomposition des institutions de ce vieux régime. La corruption et la collusion des politiciens et des narcotrafiquants se sont développées à une nouvelle échelle. Ce sont les résultats de la politique de remise des richesses naturelles au capital impérialiste, du démantèlement des conquêtes sociales de la nation mexicaine, de couverture du narcotrafic, du trafic des armes et de la violence de la part du régime, de l'appauvrissement de la majorité de la population.

La barbarie d'Ayotzinapa a réveillé un profond sentiment d'indignation parmi la jeunesse étudiante et la population ; l'indignation va augmenter tant que le gouvernement Peña Nieto ne donnera pas de réponse aux demandes de réapparition des étudiants et que justice soit faite. Grèves et manifestations dans les facultés sont quotidiennes. Les 21 et 22 octobre aura lieu la grève nationale dans presque toutes les universités du pays. Les directions des organisations politiques, sociales et syndicales

qui se prononcent pour le rejet des contre-réformes ou qui se définissent comme combattant pour la démocratie ont la responsabilité d'appeler à la mobilisation organisée et unie pour stopper la mise en place des contre-réformes, d'abord celle de l'énergie, et en même temps exiger la réapparition des quarante-trois étudiants, le châtement des res-

ponsables, la satisfaction des légitimes revendications des étudiants.

Non, nous ne pouvons permettre le terrorisme contre la jeunesse. Non, nous ne pouvons permettre le développement de la barbarie. Non, nous ne pouvons accepter la remise de notre pétrole et de nos ressources naturelles au capital étranger. Le parti Morena (3) exige la démission de Peña Nieto en tant que responsable de la mise en pratique de cette politique qui mène au chaos. Nous ajoutons : il faut œuvrer pour une Assemblée constituante et souveraine pour mettre en place une véritable réforme politique et économique qui abroge les contre-réformes de Peña Nieto, rende justice aux étudiants d'Ayotzinapa, donne satisfaction aux légitimes revendications des étudiants, utilise les ressources de la nation pour le développement de l'industrie et de l'agriculture, en annulant, parce qu'injuste, la dette publique, qui n'est pas celle du peuple.

Le 20 octobre 2014 ■

(1) Le 2 octobre 1968, le gouvernement de Diaz Ordaz (gouvernement du PRI, le parti de l'Etat) a massacré des centaines d'étudiants, au centre de Mexico, pour en finir avec un mouvement étudiant qui exigeait la justice pour des camarades réprimés, assassinés. C'est une date que, depuis lors, les étudiants commémorent dans tout le pays.

(2) Le PRD, qui a été fondé par le fils du président Cardenas, vient d'une scission du PRI et se présente comme une organisation de « gauche », qui défendait, jusqu'à il y a peu, l'entreprise nationale de pétrole Pemex. Il est composé d'un regroupement de courants. La direction a passé avec le PRI le pacte dit « pacte pour le Mexique », pour mettre en œuvre les contre-réformes du président Peña Nieto.

(3) « Mouvement de régénération nationale », nouveau parti constitué d'une rupture de la gauche après la dernière élection présidentielle.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

UKRAINE

Un nouveau mur en Europe :
"Une grande contribution
à la sécurité" du pays (sic)

Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, vient de rendre public un projet d'aménagement de la frontière russo-ukrainienne baptisé « Mur ».

« M. Iatseniouk a indiqué que les travaux pratiques d'érection du mur seront lancés après l'appel d'offres qui doit se terminer d'ici à la fin 2014 » et seront échelonnés sur trois ans.

Selon le chef du gouvernement ukrainien, dans la réalisation de ce projet, Kiev est soutenue, dans le cadre de quinze projets internationaux, par l'Union européenne. Le Premier ministre a souligné que sans l'aménagement de la frontière avec la Russie, l'Ukraine ne pourrait pas avoir de régime sans visas avec l'Union européenne. Le président ukrainien, Piotr Porochenko, a déclaré que Kiev érigerait si nécessaire des fortifications modernes à la frontière avec la Russie. Selon les experts, l'érection de ce mur pourrait coûter à l'Ukraine la bagatelle de 4 milliards de dollars, à charge des contribuables ukrainiens.

CHIFFRE

900

C'est, en milliards d'euros, le montant des « créances pourries » que les banques européennes traînent comme un boulet qui peut exploser à tout instant, précipitant à nouveau le monde dans un chaos plus dévastateur encore que la crise des « subprimes ». Cette somme a augmenté de 136 milliards d'euros au cours de l'année écoulée.

GUADELOUPE

Comment des ministres
de la République
peuvent-ils séjourner
dans un hôtel
qui ne respecte pas
le droit du travail ?

Depuis le 21 octobre, les salariés des hôtels Salako et Auberge de la Vieille Tour, en Guadeloupe, sont en grève. Que réclament-ils ? Principalement l'application de la convention collective des hôtels de Guadeloupe, l'application de l'accord Bino et de tous les accords d'entreprise signés. Face à eux, des mercenaires de l'hôtellerie qui veulent supprimer la convention collective de Guadeloupe et qui refusent d'appliquer le droit du travail, malgré les exonérations de charges et autres crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), pacte de responsabilité, etc.

Le conseil régional de Guadeloupe a voté une aide de 2,5 millions d'euros pour le groupe Fabre, propriétaire de l'hôtel Salako, sans aucune contrepartie, comme d'habitude. Mieux encore, l'Auberge de la Vieille Tour est le nid des présidents et autres ministres en visite officielle en Guadeloupe, et reçoit ces jours-ci les ministres Ségolène Royal et George Pau-Langevin.

Questions posées par l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) : « Comment peut-on fournir de l'argent public à des entreprises qui ne respectent pas le droit du travail ?

Comment des ministres de la République peuvent-ils séjourner dans un hôtel qui ne respecte pas le droit du travail ? Non au mépris ! Non à l'injustice ! Respect des travailleurs ! »

Martinique :
pourquoi la CSTM a-t-elle déposé
un préavis de grève sur le réseau
Mozaïk de transport local ?

Photo DR



Deux semaines après l'accord signé entre les parties, la CSTM hausse à nouveau le ton. Lors d'une conférence de presse organisée à la maison des syndicats, le secrétaire général, Bertrand Cambusy, a expliqué que les accords n'ont pas été respectés, les patrons refusant de payer les jours de grève et la sécurité des bus laissant toujours à désirer.

Le 26 août au 11 octobre 2013, le réseau de transport local Mozaïk a été affecté par quarante-sept jours de grève qui ont abouti à la signature d'un protocole de fin de conflit entre la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (CSTM), les dix entreprises sous-traitantes et cotraitantes, la communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), la Compagnie Foyalaise de transport urbain (CFTU), la ville de Fort-de-France, le conseil général et le conseil régional. Cet accord portait notamment sur les points suivants : hygiène et sécurité ; mise aux normes des bus ; organisation des élections dans les entreprises ; équipements et infrastructures, notamment à Petit-Manoir ; date et modalités de paiement des salaires et mise en place d'un comité de suivi. Plus de douze mois après, où en est-on ? Les patrons, avec la bénédiction du donateur d'ordres et du délégué, refusent d'appliquer le protocole.

Le comité de suivi ne s'est jamais réuni. Face à ce mépris, la CSTM a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures reconductibles.

Comment a réagi la coalition des patrons, du délégataire et du donneur d'ordre ? En convoquant la CSTM à une réunion à laquelle neuf patrons sur dix étaient absents !

Le président de la commission des transports de la CACEM a déclaré que la CFTU représentait à elle seule toutes les entreprises.

Malgré cette nouvelle provocation, la CSTM a choisi de donner une chance au dialogue, tout en maintenant son préavis de grève. Force est de constater que, plus de trois semaines après l'expiration du préavis, rien n'a bougé, au contraire, la provocation et la répression s'amplifient.

Avec leur syndicat, les travailleurs du réseau Mozaïk s'adressent aujourd'hui à la population : « Notre combat est le vôtre ! Sé yonn a lòt, yonn épi lòt ! »

Parmi les innombrables violations de l'accord signé

Exemple de l'entreprise Sotravom : plaquettes de frein sortant de leur emplacement et tombant par terre ; aucun entretien à l'intérieur des bus ; acquisition de quatre bus neufs sans les équipements de protection et de sécurité obligatoires en cas d'agression ; absence de climatisation.

Et sur tout le réseau : non-respect des droits des travailleurs. Non-respect du paiement de leurs salaires au plus tard le 1^{er} du mois suivant, délai fixé par le protocole d'accord ! Congés imposés aux salariés en l'absence de consultation des institutions représentatives du personnel. Harcèlement et répression contre les syndiqués CSTM, vague de licenciements sans juste cause et sur des arguments montés de toutes pièces ; licenciement de salariés protégés sans saisine préalable de l'inspection du travail, etc.

Les revendications déposées par les grévistes avec leur syndicat :

- Arrêt immédiat de toutes les sanctions disciplinaires !
- Application pleine et entière du protocole de fin de conflit du 11 octobre 2013 !
- Respect du droit des salariés et du droit syndical !
- Organisation urgente de la réunion du comité de suivi.

Photo AFP



IRAK, SYRIE...

La guerre s'étend, le Liban s'enflamme

Des milliers d'habitants ont fui Tripoli, la grande ville du nord du Liban, où les affrontements, reliés à la guerre qui fait rage en Irak et en Syrie, ont causé d'immenses dégâts.

Témoin de la violence inédite des combats au cours desquels l'armée libanaise a utilisé massivement son artillerie, une habitante de Bab al-Tebbané de 72 ans explique qu'elle n'a « jamais quitté Bab al-Tebbané, même au temps de la guerre civile », qui avait ravagé le Liban entre 1975 et 1990.

« Mais cette fois-ci, j'ai dû quitter la maison avec mes cinq petits-enfants », témoigne Oum Mohammad Jaabouri. Car, raconte-t-elle, les combats ont été « d'une violence inouïe ».

« J'ai vu les hommes armés se déplacer parmi les maisons, sur les toits des immeubles et tirer sur l'armée qui ripostait en lançant des obus », se souvient-elle. « Un immeuble en face de chez nous a été dévoré par les flammes qui ont atteint notre maison. »

Oum Mohammad Jaabouri fait partie des milliers de civils qui ont fui le quartier où vivent 100 000 personnes, se réfugiant chez des proches ou dans des écoles, et qui ne sont toujours pas rentrés chez eux.

On assiste à des scènes chaotiques, la fuite de femmes en pyjama et en pleurs, de personnes âgées et d'hommes portant des enfants.

Khaled Breiss, déplacé et père de trois enfants s'indigne : « Est-il possible que je sois réfugié dans mon propre pays ? »

Photo AFP



Le juteux marché de la guerre

« Qui est en train de gagner la guerre contre l'Etat islamique (EI) ? Sans contester, c'est l'industrie d'armement américaine », écrit le journaliste Robert Fisk dans le quotidien britannique *The Independent* (21 octobre).

Il ajoute : « Le mois dernier, la marine de guerre américaine a envoyé l'équivalent de 65,8 millions de dollars de missiles Tomahawk en l'espace de seulement vingt-quatre heures. Si des sommes équivalentes étaient dépensées pour soigner Ebola, il n'y aurait pas d'épidémie d'Ebola aujourd'hui. »

Chiffres corroborés par des sources du Pentagone citées par l'AFP : « Les Etats-Unis déboursent chaque jour 8,3 millions de dollars pour financer leur campagne aérienne contre l'organisation Etat islamique en Syrie et en Irak, un chiffre en augmentation, a-t-on appris auprès de responsables du Pentagone. Depuis le début des raids aériens américains le 8 août en Irak, puis en Syrie, les opérations ont coûté 580 millions de dollars, selon le capitaine de frégate Bill Urban, un porte-parole du ministère américain de la Défense. »

Des analystes indépendants jugent ces chiffres sous-estimés. Todd Harrison, expert au Centre pour l'évaluation stratégique et budgétaire (CSBA), à Washington, estime que la campagne pourrait coûter entre 2,4 et 3,8 milliards de dollars par an. Faire voler un drone Predator ou Reaper coûte par exemple 1 000 dollars l'heure. Mais un Global Hawk, un drone de surveillance capable de voler beaucoup plus haut, engendre un coût horaire de 7 000 dollars » (AFP, 28 octobre).